

LA VIA CAMPESINA

2022 RAPPORT ANNUEL





RAPPORT ANNUEL

2022

TABLE DES MATIÈRES

A	2022 - BILAN	1
	30 ANS DE LUTTE COLLECTIVE, D'ESPOIR ET DE SOLIDARITÉ	1
	2022 : RÉTROSPECTIVE	2
B	LES COLLECTIFS DE TRAVAIL	5
	B.1. AGROÉCOLOGIE, SEMENCES PAYSANNES ET BIODIVERSITÉ : TEMPS FORTS DE 2022	5
	B.2. DROITS DES PAYSAN-NES	7
	B.3. DÉFENSE DE LA TERRE, DE L'EAU ET DES TERRITOIRES CONTRE LES MULTINATIONALES DE L'AGRO-BUSINESS : TEMPS FORTS DE 2022	10
	B.4. POLITIQUES PUBLIQUES ET PROCESSUS DE ROME : TEMPS FORTS DE 2022	12
	B.5. JUSTICE CLIMATIQUE ET ENVIRONNEMENTALE : TEMPS FORTS DE 2022	15
	B.6. OMC ET ALE : TEMPS FORTS DE 2022	17
	B.7. POUR LES DROITS DES TRAVAILLEURS·EUSES MIGRANT·ES : TEMPS FORTS DE 2022	18
C	LES ARTICULATIONS	22
	C.1. ARTICULATION DES JEUNES : TEMPS FORTS DE 2022	22
	C.2. ARTICULATION DES FEMMES : TEMPS FORTS DE 2022	24
D	AUTRES PROCESSUS	26
	D.1. ÉMERGENCE DU MOUVEMENT DANS LE MONDE ARABE ET L'AFRIQUE DU NORD (ARNA)	26
	D.2. VERS LE FORUM MONDIAL NYÉLÉNI	27
	D.3. LE PROCESSUS DE PAIX EN COLOMBIE	28
	D.4. CONSTRUIRE DES ESPACES POUR LA DIVERSITÉ	28
E	FONCTIONNEMENT INTERNE	30
	E.1. LE COMITÉ DE COORDINATION INTERNATIONAL	30
	E.2. LE SECRÉTARIAT OPÉRATIONNEL INTERNATIONAL (SOI)	30
	E.3. EFFORTS DE COMMUNICATION EN 2022	31
	E.4. INCLUSION LINGUISTIQUE ET EFFORTS VERS UN SYSTÈME D'INTERPRÉTATION EN 2022	32
F	2023, ANNÉE DE LA CONFÉRENCE	34

A 2022 - BILAN

30 ANS DE LUTTE COLLECTIVE, D'ESPOIR ET DE SOLIDARITÉ



L'année 2022 a marqué le 30^e anniversaire du mouvement paysan international La Via Campesina (LVC). C'est en 1992, au Nicaragua, que la troisième Rencontre Continentale des résistances autochtones, afrodescendantes et populaires sème les premières graines du mouvement. Le collectif, alors constitué de quelques organisations, se réunit et s'engage à cultiver un mouvement international capable de faire entendre la voix des paysan·nes du monde entier. Ils s'unissent contre le modèle agricole néolibéral et sont décidé·es à participer à l'élaboration des politiques publiques qui les concernent. Aujourd'hui, LVC compte 182 organisations locales et nationales dans 81 pays d'Afrique, d'Asie, d'Europe et des Amériques.

Malgré les crises mondiales actuelles (la faim, le changement climatique, les guerres et les migrations), LVC continue de se développer et récolte de nombreux succès : la souveraineté alimentaire est aujourd'hui reconnue par certains pays, l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) soutient l'agroécologie paysanne et la Déclaration des Nations unies sur les droits des paysan·nes et des autres

personnes travaillant dans les zones rurales (UNDROP) a été adoptée par l'Assemblée générale de l'ONU. LVC occupe d'importants espaces multilatéraux de gouvernance alimentaire mondiale afin de contribuer à l'élaboration de politiques publiques en faveur de la souveraineté alimentaire, de l'agroécologie et de la réforme agraire intégrale et populaire.

En 2022, LVC a présenté des revendications et des propositions fortes pour endiguer les crises mondiales à court et à long terme. La levée des restrictions de voyage a permis aux leaders paysan·nes et autochtones d'être présent·es dans les espaces d'élaboration de politiques et de prise de décision pour se faire entendre et être considéré·es. Tous les continents ont coordonné leurs efforts pour bâtir un futur construit sur la souveraineté alimentaire et la justice sociale. Comme le dit la déclaration de juin 2022, « la barbarie émerge dans diverses régions de la planète, sous forme de haine, de violence, de guerres et de prêches fascistes ». Pour surmonter cette crise structurelle qui affecte les pays du monde entier, il faut s'attaquer aux fondements mêmes du capitalisme.

2022 : RÉTROSPECTIVE

En 2022, le collectif international de travail sur l'agroécologie, les semences et la biodiversité de La Via Campesina s'est engagé dans un certain nombre d'espaces de gouvernance alimentaire mondiale dont l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), le Traité international sur les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture (TIRPAA), la Convention cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) et la Conférence des Nations Unies sur la biodiversité (COP15) ainsi que le Conseil des droits de l'homme (CDH). Le collectif a rappelé le rôle central de l'agriculture paysanne agroécologique et des systèmes de semences paysannes pour garantir tous les droits des paysan·nes. Il a également exhorté l'Organe directeur du TIRPAA à respecter les droits des paysan·nes en garantissant le droit d'utiliser, d'échanger et de vendre les semences paysannes, le droit de partager les bénéfices de l'utilisation de leurs semences et de prendre part aux décisions qui les concernent. Le collectif milite pour la justice climatique au travers de l'agroécologie paysanne, d'une réforme agraire intégrale et populaire et d'économies paysannes saines. Par ailleurs, le collectif se félicite de la création de trois modules de formation sur les semences. Le collectif a également travaillé de concert avec ses alliés·es du groupe ETC à l'organisation d'une session de formation en ligne de deux jours sur la numérisation de l'agriculture et les menaces qu'elle représente pour la souveraineté alimentaire.

En 2022, LVC et ses alliés·es n'ont cessé d'appeler à la mise en œuvre de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des paysan·nes et autres personnes travaillant dans les zones rurales (UNDROP) au niveau international. Le collectif a œuvré à la mise en place d'une procédure spéciale pour l'UNDROP sur base d'une résolution du Conseil des droits de l'homme des Nations unies (CDH) en envoyant des lettres, en organisant des réunions et en publiant des déclarations lors des sessions de mars, juin et septembre du CDH à Genève. LVC a également collaboré avec diverses organisations, telles que le CETIM et FIAN, et a forgé de nouvelles alliances avec les Ami·es de la Déclaration en Suisse et d'autres groupes européens. De plus, le collectif a pris des mesures pour soutenir les droits des paysan·nes au niveau mondial et a lancé des initiatives régionales majeures en Colombie, au Paraguay et en Argentine. En 2022, LVC et FIAN International ont créé une boîte

à outils éducative sur l'UNDROP, composée de cinq brochures et d'un film d'animation visant à améliorer la compréhension et la prise de conscience autour de la Déclaration. La boîte à outils est conçue pour aider les mouvements ruraux à faire valoir leurs droits collectifs et individuels. Elle a été achevée à la fin de l'année 2022 et est disponible en anglais, en français et en espagnol avec une vidéo explicative, un script audio (à venir en 2023) et des mèmes. LVC et ses alliés·es ont également œuvré à la création d'un site web (<https://defendingpeasantsrights.org/>) qui rassemble les expériences et informations importantes relatives à l'UNDROP.

LVC a poursuivi son travail de plaidoyer pour défendre la terre, l'eau et les territoires contre les multinationales de l'agro-business. En mai 2022, LVC et ses alliés·es ont célébré le 10e anniversaire des Directives volontaires pour une gouvernance responsable des régimes fonciers applicables aux terres, aux pêches et aux forêts. Ils ont dénoncé l'inefficacité de la plupart des programmes gouvernementaux et institutionnels visant à mettre en œuvre les directives. Ils ne parviennent pas à résoudre les problèmes structurels liés à la dépossession, la concentration des terres et la destruction des écosystèmes. Tout au long de l'année, les membres du collectif ont suivi divers développements régionaux et participé à des initiatives régionales majeures, telles que la Journée nationale de lutte pour la défense de la réforme agraire au Brésil ou la publication d'un rapport de recherche transdisciplinaire au Royaume-Uni. Ce dernier appelle à un meilleur accès à la terre et au logement pour les entreprises agroécologiques aux chaînes d'approvisionnement courtes. Le collectif pour la terre, l'eau et les territoires a poursuivi les négociations pour la création d'un traité juridiquement contraignant visant à mettre fin aux violations des droits humains commises par les sociétés transnationales.

En 2022, le collectif politiques publiques a pris part à divers processus de gouvernance alimentaire mondiale liés aux agences des Nations unies traitant des questions alimentaires. Deux importants processus de négociation se sont ouverts lors du Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA). L'un s'intéresse à l'égalité de genre et l'autonomisation des femmes dans le contexte de la sécurité alimentaire et de la nutrition. L'autre entend promouvoir la participation et l'emploi des jeunes dans l'agriculture et les

systèmes alimentaires. Le collectif des politiques publiques a participé aux négociations virtuelles et présentiels par l'intermédiaire du Mécanisme de la société civile et des peuples autochtones. Les négociations sur le genre n'ont pas mené au consensus. Toutefois, le texte des négociations sur les jeunes a été finalisé et adopté malgré quelques réserves. La Via Campesina a assisté à plusieurs réunions de la FAO à Rome et s'est exprimé sur la crise agricole et l'importance des petit·es producteur·trices alimentaires. Le collectif politiques publiques s'est également réuni virtuellement et a assisté à la 50e session plénière du CSA à Rome, où se sont tenus des débats prolongés sur la coordination des solutions politiques face à la crise alimentaire mondiale.

Le Comité international de planification pour la souveraineté alimentaire (CIP) a accordé la priorité au prochain forum mondial Nyéléni qui devrait se tenir en Inde début 2025. Lors d'une réunion du comité de facilitation à Rome en septembre 2022, l'organisation et l'orientation stratégique du forum ont été définies. Le CIP a proposé des critères de participation, tels que l'engagement en faveur d'un changement systémique, d'une justice sociale, de l'internationalisme et de la souveraineté des peuples. Les partis politiques, les entreprises et les gouvernements n'y participeront pas. Le premier axe stratégique proposé est "Terre et territoire" qui pourra s'articuler autour d'autres processus comme la justice climatique et la protection de la biodiversité. Deux niveaux de coordination ont été proposés : un comité de pilotage mondial et des sous-structures régionales. Les régions du CIP identifieront et contacteront les organisations et mouvements régionaux afin de les impliquer dans le processus Nyéléni. L'objectif est également de consolider le réseau de la région Asie-Pacifique.

Le collectif international de travail sur la justice climatique et environnementale a participé activement à la Conférence des Parties de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (COP27) en Égypte. Ils ont rédigé une déclaration dénonçant l'influence des entreprises au sein de la CCNUCC et se sont engagé·es dans un dialogue ouvert avec les allié·es afin d'exiger un changement systémique. LVC a présenté les "droits des paysan·nes et l'agroécologie paysanne pour la souveraineté alimentaire" comme étant des éléments indispensables à une transition climatique juste pour les paysan·nes. Le collectif a échangé virtuellement autour des efforts mondiaux pour l'agroécologie paysanne et la souveraineté alimentaire au sein du Mouvement pour la Justice Climatique.

La Via Campesina et ses organisations membres participent activement à diverses actions et initiatives dans le monde entier afin de promouvoir la justice climatique et alimentaire. En Afrique, les membres de LVC ont participé à la Contre-COP des Peuples Africains et ont fait une déclaration appelant à une souveraineté alimentaire basée sur l'agroécologie, les marchés territoriaux et les droits des paysan·nes. LVC a également appelé à la solidarité pour les mouvements paysans pakistanais touchés par des inondations sans précédent. De plus, LVC a dénoncé les conséquences disproportionnées du changement climatique dans des pays comme le Pakistan qui contribuent à moins de 1 % des émissions mondiales de carbone.

Dans le cadre de la douzième Conférence ministérielle de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), La Via Campesina et ses allié·es se sont mobilisé·es en masse à Genève pour protester contre les politiques néolibérales de l'OMC et son Accord sur l'agriculture. Le mouvement a organisé des manifestations publiques, des forums et des conférences de presse pour s'opposer aux politiques de libre-échange qui nuisent aux petit·es producteur·trices alimentaires du monde entier. Ils ont appelé leurs membres et allié·es à dénoncer l'impact des accords de libre-échange et des politiques de l'OMC et ont exhorté les États membres de l'OMC à se retirer de l'organisation, à suspendre immédiatement l'Accord sur l'agriculture et à établir un nouveau cadre commercial mondial pour l'agriculture basé sur la souveraineté alimentaire et la solidarité. La Via Campesina a collaboré avec d'autres organisations à la publication d'une note d'information et de la Déclaration de Genève proposant une nouvelle vision du commerce agricole basée sur les principes de la souveraineté alimentaire. En outre, ils ont créé des infographies et des affiches qui mettent en évidence les crises engendrées par les politiques néolibérales et présentent les bases d'un cadre commercial alternatif.

L'articulation des jeunes de la Via Campesina a pris part à diverses réunions et processus politiques mondiaux et régionaux afin de promouvoir les pratiques agroécologiques et la souveraineté alimentaire. Elle a participé à des manifestations contre la 12e Conférence ministérielle de l'OMC à Genève et a organisé un forum virtuel pour débattre des impacts négatifs des accords de libre-échange sur les économies paysannes locales. L'articulation a également participé aux consultations organisées par le Comité international de planification pour la

souveraineté alimentaire (CIP) en collaboration avec la FAO dans le cadre de la Décennie des Nations unies pour l'agriculture familiale (DNUAF). Elle a souligné la nécessité de mettre en œuvre la souveraineté alimentaire pour garantir les droits des jeunes. Cela implique que les états membres reconnaissent et mettent en œuvre les instruments relatifs aux droits humains tels que la Déclaration des Nations unies sur les droits des paysan·nes (UNDROP) et les droits des peuples autochtones (UNDRIP). L'articulation a également publié l'édition de décembre du bulletin Nyéléni qui souligne la nécessité pour les institutions de gouvernance alimentaire mondiale et les gouvernements de donner aux communautés de paysan·nes, aux peuples autochtones, aux travailleur·euses migrant·es, aux travailleur·euses salarié·es, aux petit·es pêcheur·euses et aux éleveur·euses les moyens de bâtir la souveraineté alimentaire sur leurs propres territoires.

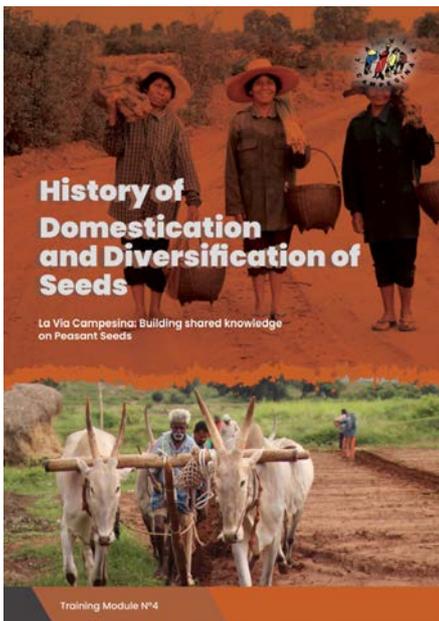
Le collectif international pour les droits des travailleur·euses migrant·es a organisé diverses activités en 2022. Le collectif a mis sur pied un évènement public à l'occasion de la Journée internationale des migrant·es. Lors de ce dernier, des membres issu·es de différents pays ont échangé leurs points de vue sur les violations des droits humains que subissent les travailleur·euses migrant·es et sur la nécessité de renforcer les alliances en faveur du Pacte Mondial de Solidarité pour les Droits des migrant·es et des réfugié·es. Le collectif a organisé une Rencontre mondiale de La Via Campesina sur les droits des migrant·es et des travailleur·euses ruraux·ales au Honduras, où il a été question de la défense des droits des migrant·es et des travailleur·euses agricoles salarié·es.

Iels ont développé des propositions pour combattre l'agro-business, la criminalisation, la répression, la persécution et la violence à l'encontre des travailleur·euses ruraux·ales et des migrant·es et promouvoir la transition vers l'agroécologie paysanne et la souveraineté alimentaire. Iels ont créé le collectif des travailleur·euses ruraux·ales et de la migration d'ECVC et la région ARNA (qui réunit les membres arabes et nord-africains de La Via Campesina) afin de mettre l'accent sur la solidarité, la formation, la mise en réseau, le lobbying et la communication. Ils·elles ont conçu une stratégie globale pour défendre les droits des travailleur·euses en Galice (Espagne) et ont contribué à la mise en place du réseau Agroécologie ou Barbarie qui renforce les actions de plaidoyer autour des modèles paysans agroécologiques. Le collectif a mené des actions de formation sur l'accès aux droits pour les travailleur·euses migrant·es d'Afrique du Nord en Europe, avec le soutien de syndicats à Huelva (Andalousie, Espagne) et à Alentejo (Portugal). Le collectif vise à développer d'autres alliances, campagnes, ressources éducatives et stratégies de campagne afin de promouvoir une approche intersectionnelle concernant les questions liées à la migration.

Dans la suite de ce rapport, nous présenterons en détail chacune des initiatives précitées et leurs résultats. En outre, le rapport s'intéressera à divers aspects du Renforcement du Mouvement en présentant notamment les efforts pour un leadership des paysan·nes, pour des espaces de débats plus profonds sur la diversité de genre et pour la promotion de pratiques féministes à tous les niveaux de LVC.

B LES COLLECTIFS DE TRAVAIL

B.1 AGROÉCOLOGIE, SEMENCES PAYSANNES ET BIODIVERSITÉ : TEMPS FORTS DE 2022



Politique mondiale, alliances et travail de plaidoyer en 2022

En 2022, le collectif international de travail de LVC sur l'agroécologie, les semences et la biodiversité a poursuivi le dialogue auprès d'un certain nombre d'espaces de gouvernance alimentaire mondiale dont le Conseil des droits de l'homme des Nations unies, l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), le Traité international sur les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture (TIRPAA) et la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC) - qui devient de plus en plus un espace de promotion politique pour l'agro-business et ses partenaires.

Dans le cadre d'un "débat virtuel" avec le rapporteur spécial sur le droit à l'alimentation qui s'est tenu en mars lors de la 49e session du Conseil des droits de l'homme, La Via Campesina a rappelé le rôle clé de l'agroécologie paysanne et des

systèmes de semences paysannes pour garantir tous les droits des paysan·nes, y compris, mais pas seulement, le droit à la souveraineté alimentaire.

En juillet, les membres du collectif participant au Comité de coordination international (CCI) du Mouvement ont rencontré le directeur général de la FAO, Qu Dongyu. Iels ont tenu à rappeler à la FAO l'importance significative de l'agroécologie paysanne pour l'alimentation et l'agriculture pour la pleine réalisation des droits des paysan·nes.

En septembre, les membres du collectif se sont réuni·es en Inde pour exhorter l'organe directeur du TIRPAA à respecter son propre Article 9 - sur les "droits des agriculteurs" - en garantissant, au minimum, i) le droit d'utiliser, d'échanger et de vendre les semences paysannes ; ii) le droit de participer équitablement au partage des avantages découlant de leurs semences et de participer aux décisions qui les concernent, et iii) le droit de s'opposer à tout droit de propriété intellectuelle

pouvant limiter l'accès aux semences qu'ils distribuent, à leurs parties ou à leurs composantes génétiques.

En novembre, une délégation internationale de LVC composée de plusieurs paysan·nes agroécologistes a porté nos revendications en matière de souveraineté alimentaire à la COP 27 de la CCNUCC. Là, avec des allié·e·s des Amis de la Terre International (FOEI), de l'Indigenous Environmental Network (IEN) et de Grassroots Global Justice (GGJ), les délégué·es ont plaidé pour une justice climatique qui passe par l'agroécologie paysanne, une réforme agraire intégrale et populaire et des économies paysannes florissantes. Participant avec une certaine réserve à ce que l'on appelle la "Farmers' Constituency" (représente les organisations paysannes aux COP), la délégation de LVC a plaidé pour une transition aux antipodes de l'agro-business et des fausses solutions vigoureusement promues dans la CCNUCC.

Les leaders de LVC ont également fait partie de l'équipe du Comité international de planification pour la souveraineté alimentaire (CIP) qui a assisté à la Conférence de l'ONU sur la biodiversité (COP15). Ils ont notamment appelé à l'incorporation de l'UNDROP dans le texte final parmi d'autres revendications liées à l'agroécologie paysanne et aux luttes pour la souveraineté alimentaire.

Rencontres internationales et collaborations du collectif en 2022

Mi-2022, le collectif a organisé une réunion en ligne pour discuter des efforts d'articulation à l'échelle locale et globale. Les membres ont partagé leurs stratégies de renforcement du mouvement : création d'écoles sur l'agroécologie paysanne, processus de formation et publications promouvant l'éducation populaire pour les systèmes de semences paysannes.

En outre, le collectif se félicite de la création d'une série de modules de formation intitulée *Élaboration de contenus communs sur les semences paysannes*. Les trois modules publiés en 2022 sont les suivants : "Campagne mondiale pour les semences paysannes, un patrimoine des peuples au service de l'humanité", "Les semences dans la culture paysanne et autochtone", et "Histoire de la domestication et de la diversification des semences".

Le collectif a évoqué des solutions pour améliorer la participation au Comité international de

planification pour la souveraineté alimentaire (CIP), en particulier concernant le groupe de travail sur l'agroécologie et le 3e processus international de Nyéléni qui réunira en Inde, en 2025, l'ensemble du Mouvement pour la Souveraineté alimentaire.

Enfin, dans le cadre des engagements du collectif et des priorités de formation définies par le Mouvement, les membres ont œuvré avec des allié·es du groupe ETC à l'organisation d'une session de formation en ligne de deux jours sur la "numérisation de l'agriculture" et sur ses dangers pour la souveraineté alimentaire. Les membres de LVC et leurs allié·es issu·es du monde entier étaient présent·es à cette formation.

Principales initiatives régionales de 2022

En collaboration avec le projet Agroecology For Europe (AE4EU), les membres de LVC en Europe ont développé trois programmes de formation en agroécologie avec le soutien de Toekomstboeren aux Pays-Bas, de la Land Workers' Alliance (LWA) au Royaume-Uni, et de FADEAR / 'Initiatives Paysannes' en France. Les programmes de formation ont été conçus pour s'aligner sur la Déclaration de Nyéléni et sur la vision d'ECVC concernant l'agroécologie paysanne. Ils ont été pensés en identifiant les besoins de formation et en s'appuyant sur les expériences de différents pays. En outre, ECVC a lancé une campagne contre la déréglementation de nouveaux OGM promue par la Commission européenne et soutenue par les lobbys industriels.

En juillet 2022, les jeunes de La Via Campesina en Afrique du Sud et de l'Est (LVC SEAf) ont tenu une réunion de l'articulation des jeunes et organisé une session de formation sur "l'économie politique et l'agroécologie en Afrique". La session visait à renforcer la capacité des jeunes à comprendre le contexte historique de l'agriculture mondiale et continentale, les systèmes alimentaires et la mise en œuvre de pratiques agroécologiques. De plus, la session a abordé la crise climatique actuelle et son contexte ainsi que les différents moyens dont disposent les jeunes pour plaider en faveur d'une justice climatique et proposer des solutions durables. En outre, les organisations paysannes du Kenya ont lancé une importante mobilisation contre la décision du gouvernement kenyan de lever l'interdiction de la culture et de l'importation de maïs blanc génétiquement modifié. Suite à ces mobilisations, le gouvernement a décidé de suspendre temporairement sa décision.

En Amérique latine, les délégué·es des Commissions Politiques Pédagogiques (CPP) de nombreux Instituts Agroécologiques Latino-Américains (IALA) de La Via Campesina se sont réuni·es, au Mexique, pour partager leurs expériences autour des luttes actuelles dans la région et des stratégies de formation pour rendre l'agroécologie accessible. En présence d'une trentaine de personnes, iels ont partagé, appris et échangé des idées sur plusieurs sujets : les formations agroécologiques, les contenus thématiques, le plaidoyer politique et territorial, le féminisme paysan et populaire, la méthode de *paysan·ne à paysan·ne* (P à P), la diversité sexuelle et de genre, les stratégies productives, l'autonomie économique, l'accréditation, les défis et les résistances.

En Amérique du Nord, les membres de La Via Campesina et leurs allié·es se sont réuni·es dans le nord-est des États-Unis pour une rencontre axée sur l'enseignement mutuel intitulée *Each One, Teach One* ! et pour célébrer les 30 ans de La Via Campesina. L'évènement a rassemblé plus de 100 participant·es, organisé par Rural Vermont, une organisation membre de la National Family Farm Coalition (NFFC) de La Via Campesina, ce rassemblement a permis de mieux articuler un processus régional en cours dirigé par des jeunes appelé *North American Schools of Agroecology (NASA)*.

Dans la région des Caraïbes, la République dominicaine a accueilli la réunion continentale sur les jeunes et l'agroécologie dans le cadre de l'articulation des jeunes de la CLOC LVC. La réunion a rassemblé les délégué·es de 11 pays et a donné lieu à une déclaration témoignant des luttes et des préoccupations des jeunes paysan·nes.

En Asie, le Serikat Petani Indonesia (SPI) a organisé sa deuxième formation sur l'agroécologie de 30

jours dans le but de former des militant·es dans diverses régions d'Indonésie connues sous le nom de « zones de souveraineté alimentaire ». Depuis trois ans, le SPI crée ces zones de souveraineté alimentaire qui constituent un modèle d'alternatives concrètes autour de la souveraineté alimentaire et des marchés territoriaux. Une zone de souveraineté alimentaire devrait idéalement fournir des moyens de subsistance aux familles paysannes situées dans son périmètre en cultivant des aliments diversifiés, non monoculturels et basés sur l'agroécologie paysanne. Actuellement, le SPI compte 11 zones de souveraineté alimentaire pleinement opérationnelles en Indonésie, d'Aceh au sud de Bornéo.

Publications et documents clés de 2022

Fin 2021, La Via Campesina a lancé une série de modules de formation intitulée *La Via Campesina : élaboration de contenus communs sur les semences paysannes*, un projet qui s'est poursuivi en 2022. La série se compose de cinq documents pédagogiques, les modules visent à améliorer la compréhension de la lutte mondiale pour les semences paysannes : son contexte, ses enjeux et ses liens avec d'autres mouvements qui militent pour la souveraineté alimentaire.

Le collectif Agroécologie, semences et biodiversité de La Via Campesina a développé ces modules pour donner du poids à la *Campagne mondiale les semences, un patrimoine des peuples au service de l'humanité*. Chaque module se penche sur les réalités, les réflexions, les victoires et les luttes des paysan·nes et a été pensé pour aider les militant·es du mouvement, les organisations, les institutions et toute personne désireuse de se former sur le sujet.

B.2 DROITS DES PAYSAN·NES

Politique mondiale, alliances et travail de plaidoyer en 2022

En 2022, LVC et ses allié·es ont lutté pour la création d'une procédure spéciale sur l'UNDRIP affirmant qu'une mise en œuvre efficace passe par la généralisation et le suivi de la déclaration au niveau

international. Iels se sont efforcé·es de convaincre les gouvernements, les États membres, les organes de l'ONU et d'autres parties à agir pour une résolution du CDH de l'ONU pour lancer la procédure spéciale sur l'UNDRIP et faire de ce processus la priorité de l'ONU. Des lettres de lobbying ont été envoyées, des réunions ont été organisées, des

événements ont eu lieu et des déclarations ont été publiées lors des sessions de mars, juin et septembre du CDH de l'ONU afin de mobiliser et convaincre en faveur du lancement de la procédure spéciale.

La campagne de généralisation de l'UNDROP s'est poursuivie avec le Haut Commissariat des Nations unies aux droits de l'homme (HCDH) et avec des experts des Nations unies tels que le rapporteur spécial sur le droit à l'alimentation, le rapporteur spécial sur le droit au développement, le rapporteur spécial sur les droits de l'homme et l'environnement et le rapporteur spécial sur le droit à l'eau potable et à l'assainissement.

En décembre 2022, à l'occasion du quatrième anniversaire de l'adoption de l'UNDROP, La Via Campesina a publié une déclaration appelant tous les gouvernements à accélérer la mise en œuvre de l'UNDROP à tous les niveaux, à faire de l'UNDROP une réalité pour les communautés luttant pour la souveraineté alimentaire et l'agroécologie paysanne et à renforcer le combat contre la crise climatique et la criminalisation de leurs luttes. Les membres du collectif pour les droits des paysan·nes et les politiques publiques ont également mené la campagne de l'UNDROP dans les espaces des processus de Rome et dans le cadre de la Décennie des Nations Unies pour l'agriculture familiale.

Des alliances ont été établies avec des organisations telles que la FIMARC, la WAMIP, l'UITA, l'IITC et le WFFP qui n'ont cessé de participer à des activités virtuelles aux côtés de La Via Campesina. D'autres alliances ont été formées avec les Amis de la Déclaration en Suisse et d'autres organisations européennes. Les collaborations avec le CETIM et FIAN se sont poursuivies. Des collaborations étroites ont été maintenues concernant la mission bolivienne, en particulier avec la représentante permanente de la Bolivie auprès de l'Office des Nations unies à Genève, Mme Maira Mariela Macdonal Alvarez.

Les organisations membres de La Via Campesina dans le monde entier ont placé l'UNDROP au cœur du mouvement au niveau national et local grâce à des actions directes, des formations et à la création de matériel populaire concernant l'UNDROP. Iels ont poursuivi leurs efforts pour traduire l'UNDROP et le matériel populaire dans leurs langues locales afin d'améliorer la compréhension et l'appropriation de cet outil de lutte crucial.

LVC a encouragé ses membres, les titulaires de droits et ses allié·e·s à continuer à sensibiliser et à utiliser l'UNDROP comme un outil de lutte quotidienne, estimant que la diffusion de l'UNDROP au niveau local constitue un véritable levier capable de créer une dynamique de changement.

Rencontres internationales et collaborations du collectif en 2022

Plusieurs réunions de collectifs liées aux efforts de plaidoyer auprès du CDH de l'ONU ont eu lieu à Genève en mars, juin et septembre 2022. Ces réunions ont mobilisé nos allié·e·s notamment la Mission de l'État bolivien auprès de l'ONU, le CETIM, FIAN et l'Académie de Genève. La réunion de juin était d'autant plus importante qu'elle faisait écho à nos efforts de mobilisation contre les activités de l'Organisation mondiale du commerce à Genève.

Une réunion virtuelle du collectif pour les droits des paysan·nes a été organisée le 16 mars 2022. Certains membres du collectif de travail se sont réuni·es lors d'activités dans la continuité de la mobilisation de l'OMC et de la 50e session du CDH de l'ONU en juin 2022.

Tout au long de l'année 2022, LVC, FIAN, le CETIM et l'Académie de Genève ont travaillé de concert à la création d'un site web intitulé Défendre les droits des paysan·nes, plateforme des luttes rurales en actions ! Le site web, disponible en trois langues, sert de source d'information et permet de partager des exemples de mises en œuvre de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des paysan·nes et autres personnes travaillant dans les zones rurales (UNDROP). Un comité éditorial, qui comprend des membres de La Via Campesina, est chargé d'examiner le contenu publié et d'en assurer le suivi.

Actions mondiales de solidarité en 2022

En 2022, LVC a témoigné sa solidarité concernant les violations des droits des paysan·nes au Brésil, en Palestine, au Paraguay, en Colombie, au Mali, en Équateur, dans l'Union européenne, en Thaïlande, au Sri Lanka, en Indonésie, au Kenya, au Canada et au Pérou. Le 17 avril, LVC s'est mobilisée pour sensibiliser sur la persécution et la criminalisation de ceux qui luttent pour la terre et les territoires.

En novembre, LVC a exprimé un soutien sans faille aux paysan·nes et aux travailleur·euses de Thaïlande mobilisé·es contre le greenwashing des accords néolibéraux par le gouvernement thaïlandais dans le

cadre de la Coopération économique Asie-Pacifique (APEC). Des membres de l'Assemblée des pauvres de Thaïlande (AOP), dont des membres de LVC, ont été victimes de violence et arrêté·es par la police lors de manifestations pacifiques à l'occasion du sommet de l'APEC2022. Après avoir appelé les autorités thaïlandaises à libérer les manifestant·es et à respecter les droits inscrits dans la Déclaration des Nations unies sur les droits des paysan·nes et autres personnes travaillant dans les zones rurales (UNDROP), LVC a rappelé que la criminalisation et la persécution des paysan·nes et des personnes travaillant dans les zones rurales ne se cantonnaient pas à la Thaïlande. Malheureusement, c'est une réalité pour des millions de personnes dans le monde. LVC a insisté sur la nécessité d'obtenir justice, de mettre fin à l'impunité et à la violence.

Principales initiatives régionales de 2022

Tout au long de l'année 2022, les membres de la CLOC ont utilisé activement la Déclaration des Nations unies sur les droits des paysan·nes et des autres personnes travaillant dans les zones rurales (UNDROP) comme outil de promotion du droit à la terre et au territoire. En Colombie, l'UNDROP a été incluse dans une proposition politique nationale pour faire de la Colombie une "puissance mondiale de la vie". Au Paraguay, l'UNDROP a été utilisé comme un argument de poids pour dénoncer la violation des droits des paysan·nes suite à un décès dû à une intoxication par les pesticides. En Argentine, elle a servi d'argument pour restituer des territoires aux communautés paysannes et autochtones. Enfin, à Cuba, la loi sur la Souveraineté Alimentaire et la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle a été promulguée, inspirée de la Déclaration des droits des paysan·nes.

Dans d'autres régions, telles que l'Indonésie et l'Inde, les membres ont utilisé l'UNDROP pour faire campagne pour les droits des paysan·nes en termes de production, de garantie de marché et pour être reconnu·es comme titulaires de droits. La formation virtuelle des paysan·nes pour comprendre l'UNDROP et les pratiques agroécologiques a été très importante dans la région, en particulier pour les jeunes. En décembre, Serikat Petani Indonesia (SPI) a profité de la commémoration de l'UNDROP pour sensibiliser le public et renforcer l'appropriation de la Déclaration. L'UNDROP a également été évoquée à l'occasion de la Journée nationale des paysan·nes en Indonésie, le 24 septembre. Le SPI a fait de l'UNDROP le cœur de la Politique Nationale en matière de droits humains et l'a utilisée

comme outil de suivi pour faire campagne contre les violations des droits des paysan·nes à la fin de chaque année. Une initiative a été mise sur pied avec des allié·es pour soutenir les juristes en Asie (SoliResp - en particulier Focus on the Global South, Katarungan, Friends of the Earth).

Au Kenya, la Kenyan Peasant League (KPL), l'une des organisations membres de LVC en Afrique du Sud et de l'Est, a réussi à empêcher le nouveau gouvernement de lever l'interdiction de cultiver des semences génétiquement modifiées. Dans sa requête auprès de la Haute Cour du Kenya, la KPL avait invoqué, entre autres documents juridiques, le fait que la levée de l'interdiction des cultures génétiquement modifiées violait les articles 10, 11, 12, 19, 20 et 26 de l'UNDROP. En novembre, la Haute Cour a rendu un jugement en faveur de la KPL et a maintenu l'interdiction des OGM dans le pays.

Tout au long de l'année 2022, la Coordination européenne Via Campesina (ECVC) n'a cessé d'utiliser l'UNDROP en particulier dans le cadre de son travail sur les semences et la terre. Pour ce qui est des semences, ECVC s'est référé à l'article 19 de l'UNDROP (Droit aux semences) pour dénoncer la tentative de déréglementation des nouveaux OGM par l'UE et pour promouvoir un nouveau cadre législatif pour la commercialisation des semences qui reconnaisse et protège les systèmes de semences paysannes. ECVC a appelé à l'établissement de deux cadres réglementaires distincts pour les semences commerciales et les systèmes de semences paysannes. En ce qui concerne la terre, ECVC a finalisé sa proposition pour un nouveau cadre juridique sur le régime foncier en Europe, basé sur l'article 17 de l'UNDROP. En outre, ECVC a plaidé pour le respect de l'UNDROP en général dans la politique de l'UE.

En novembre 2022, face aux résultats décevants de la COP27, ECVC a rédigé un manifeste présentant de vraies solutions pour l'agriculture et le climat appelant l'UE à mettre en œuvre immédiatement 13 points d'action concrets et interdépendants pour progresser vers la justice climatique et alimentaire. Dans ce manifeste, ECVC a énuméré un certain nombre d'actions politiques nécessaires pour changer le cœur des modèles de production et de consommation de l'UE et pour rendre juridiquement contraignants les objectifs de l'Accord de Paris, les Objectifs de développement durable (ODD) et la Déclaration des Nations Unies sur les droits des paysan·nes et des autres personnes travaillant dans les zones rurales (UNDROP).

Publications et documents clés de 2022

En 2022, LVC et FIAN International ont finalisé la boîte à outils éducative de l'UNDROP, composée de cinq brochures et d'un film d'animation, visant à sensibiliser et à améliorer la compréhension de la Déclaration. La boîte à outils est conçue pour aider les mouvements des populations rurales à faire valoir leurs droits collectifs et individuels. Elle a été achevée fin 2022 et est disponible en anglais, français et espagnol et est accompagnée d'une vidéo explicative, d'un script audio (à venir en 2023) et de mêmes. Le contenu s'inspire de l'expérience des membres de LVC dans le monde entier encore victimes de violations de leurs droits. La boîte à outils a été développée grâce à leur contribution et aidera à promouvoir l'UNDROP auprès des petit·es producteur·trices alimentaires partout dans le monde.



B.3 DÉFENSE DE LA TERRE, DE L'EAU ET DES TERRITOIRES CONTRE LES MULTINATIONALES DE L'AGRO-BUSINESS : TEMPS FORTS DE 2022



Politique mondiale, alliances et travail de plaidoyer en 2022

La Via Campesina a continué à participer activement au groupe de travail sur les terres, les forêts, l'eau et les territoires du Comité International de Planification (CIP) afin de plaider en faveur de la mise en œuvre des Directives volontaires sur la gouvernance responsable des régimes fonciers applicables aux terres, aux pêches et aux forêts

qui ont été officiellement adoptées par le Comité de la sécurité alimentaire mondiale en 2012.

En mai, à l'occasion du 10e anniversaire des directives, La Via Campesina a approuvé une déclaration du CIP soulignant que la plupart des programmes gouvernementaux et institutionnels pour la mise en œuvre des directives se cantonnaient à des solutions et des mesures techniques en oubliant d'aborder les problèmes structurels sous-jacents de

dépossession, de concentration des terres et de destruction de l'écosystème.

En 2022, La Via Campesina a continué à engager les négociations pour un Traité juridiquement contraignant visant à mettre fin aux violations des droits humains commises par les sociétés transnationales. En octobre 2022, la 8e session du Groupe de travail intergouvernemental à composition non limitée sur les sociétés transnationales et autres entreprises et les droits de l'homme s'est tenue à Genève, en Suisse. À cette occasion, des membres du collectif ont représenté la Campagne mondiale contre les sociétés transnationales et ont dénoncé l'incapacité de l'organe à réglementer les activités des sociétés transnationales concernant le droit international relatif aux droits humains et à garantir que les individus, les communautés et les peuples affectés aient accès pleinement et de manière efficace à la justice.

Rencontres internationales et collaborations du collectif en 2022

En 2022, le collectif de travail international sur la terre, l'eau et le territoire de La Via Campesina a organisé deux réunions virtuelles pour encourager le travail du collectif et faire un état des lieux des progrès, des défis et des processus des organisations membres des différentes régions.

Lors de la première réunion qui s'est tenue en juillet, les membres ont noué de nouveaux liens, renouvelé leurs engagements et ont procédé à une analyse complète de la situation actuelle. Ils ont également discuté de la position du collectif dans le cadre des directives sur les régimes fonciers. Lors de la deuxième réunion, en octobre, chaque région a présenté un rapport détaillé de la situation régionale, y compris les résultats des réunions régionales et les propositions pour la VIIIe Conférence à venir. Le groupe a ensuite entamé une discussion pour établir les priorités et les lignes d'action du collectif jusqu'à la VIIIe Conférence en novembre 2023.

En mars 2022, le collectif a organisé une session de formation pour les membres de LVC sur le processus du Traité Contraignant. La session a couvert l'histoire, l'origine et l'état actuel des négociations du Traité contraignant et a donné des détails sur les Amis du Traité Contraignant. Elle a aussi évoqué certains aspects des campagnes nationales visant à faire pression auprès des gouvernements nationaux pour un traité juridiquement contraignant efficace afin d'empêcher les violations des droits humains commises par les sociétés transnationales.

À la fin de cette session, les leaders paysan·nes ont réitéré leur volonté de travailler sur ce processus dans les années à venir.

Tout au long de l'année, les membres du collectif ont suivi divers développements régionaux dont la lutte pour la terre en Colombie sous fond de nouveau gouvernement et de révisions de politiques publiques liées à la terre. Les paysan·nes se sont également mobilisés contre les agressions à l'encontre des paysan·nes à l'image de celles qui ont eu lieu en Thaïlande. En outre, les membres ont plaidé pour la défense du territoire et la promotion d'une production alimentaire agroécologique durable dans différents contextes. Enfin, les membres ont participé à la rédaction collaborative de la déclaration « *10 ans de Directives sur la gouvernance foncière* ».

Principales initiatives régionales de 2022

Au Brésil, le MST a organisé entre le 8 et le 17 avril la "Journée nationale de lutte pour la réforme agraire : pour la terre, le logement et le pain". L'objectif de cet événement a été d'intensifier la lutte pour la réforme agraire par l'occupation de terres, la production d'aliments sains, la plantation d'arbres, la résistance active dans les territoires et des actions de solidarité impliquant la base sociale du mouvement.

La Via Campesina dans la Région Arabe et Afrique du Nord (ArNa) a publié une déclaration le 30 mars 2022 à l'occasion de la Journée de la terre palestinienne. La déclaration reconnaît cette journée comme un symbole des luttes paysannes du monde entier pour la terre, la souveraineté alimentaire, l'agroécologie paysanne et la justice climatique et contre les politiques capitalistes et monopolistiques.

En Colombie, La Via Campesina a intensifié son engagement concernant le processus de paix et a tenu le monde informé quant aux progrès et obstacles liés à la réalisation d'une véritable réforme agraire dans le pays. En novembre 2022, le gouvernement a annoncé un accord avec la Fédération Colombienne des Éleveur·euses de bovins (FEDEGÁN) pour acheter trois millions d'hectares de terres et les distribuer aux paysan·nes. Cet accord pourrait contribuer à la démocratisation de l'accès à la terre. Toutefois, malgré les progrès accomplis et la formalisation de 683 000 hectares de terres en septembre, la violence continue de gangréner le pays. Rien qu'en 2022, 83 massacres ont été perpétrés et 137 leaders sociaux assassiné·es.

Au cours de l'année 2022, la Confédération Paysanne a soutenu les paysan·nes en France confronté·es à une forte répression notamment suite à la mobilisation contre la construction de mégabassines menaçant l'accès à l'eau. Des paysan·nes ayant participé à une action syndicale symbolique dans une bassine à Cramchaban en novembre 2022 ont été condamnés à 500 000 euros d'amende et à des peines de prison avec sursis pour leur implication dans la manifestation de défense de l'accès à l'eau.

Malgré ces pressions, en novembre 2022, une grande manifestation s'est tenue à Saint Soline appelant à une réévaluation des politiques et des projets pour intégrer les défis posés par le changement climatique et la nécessité d'une transition agricole équitable.

En septembre, les membres de La Via Campesina de l'Asie du Sud-Est et de l'Est ont réitéré leur soutien et leur solidarité avec les luttes pour la terre des paysan·nes de Sumalo aux Philippines.

De plus, l'articulation des femmes d'Asie du Sud-Est et de l'Est a rencontré les communautés paysannes de Sumalo et a signé une lettre de soutien à l'organisation locale SANAMABASU qui mène cette lutte.

Au Royaume-Uni, la Landworkers' Alliance a publié un rapport de recherche transdisciplinaire qui encourage les gouvernements du Royaume-Uni à reconnaître et à agir sur le besoin urgent de soutenir les nouvelles arrivées dans l'agriculture en supprimant les barrières existantes pour les entreprises agroécologiques à chaîne d'approvisionnement courte et basées sur la terre. Le rapport préconise de faciliter l'accès à la terre et au logement grâce à des services de regroupement de terres et de métayage financés par le gouvernement, à l'octroi de prêts à faible taux d'intérêt pour les fiducies foncières et à la réforme des lois d'aménagement du territoire afin d'accueillir les petites entreprises agricoles, y compris les nouvelles habitations destinées aux travailleur·euses de la terre.

B.4 / POLITIQUES PUBLIQUES ET LE PROCESSUS DE ROME : TEMPS FORTS DE 2022



Politique mondiale, alliances et travail de plaidoyer en 2022

En 2022, le collectif politiques publiques a été impliqué dans de multiples processus liés à la gouvernance alimentaire mondiale et plus particulièrement aux agences de l'ONU traitant des questions

alimentaires. L'année a été particulièrement intense en raison de la reprise des activités en présentiel à Rome après l'interruption due à la pandémie. En 2022, deux processus de négociation majeurs ont eu lieu au Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA). Le premier concernait les directives volontaires du CSA sur l'égalité des genres et

l'autonomisation des femmes et des filles dans le contexte de la sécurité alimentaire et de la nutrition. Le second traitait des recommandations de politique générale du CSA sur la promotion de la participation et de l'emploi des jeunes dans l'agriculture et les systèmes alimentaires pour la sécurité alimentaire et la nutrition. Les négociations ont été menées en distanciel et en présentiel, et le Collectif sur les politiques publiques a participé aux processus par l'intermédiaire du Mécanisme de la société civile et des peuples autochtones (MSCPA).

Les négociations sur le genre ont eu lieu en mai, juin, juillet, octobre et décembre, tandis que les négociations sur les jeunes se sont déroulées en mars, avril, mai, juin, juillet et octobre. Les deux processus de négociation ont été source de défis pour les organisations de la société civile, car certaines délégations gouvernementales se sont fermement opposées à leurs propositions, ce qui a compliqué l'inclusion de leurs contributions dans les textes finaux. Au cours des négociations sur le genre, plusieurs acteurs du CSA n'ont pas reconnu l'importance de l'égalité de genre et de la diversité en évitant des questions telles que l'intersectionnalité, les approches de transformation de genre et la violence sexuelle et sexiste. En conséquence, les négociations n'ont pas mené à un consensus sur le texte final des Directives volontaires sur l'égalité des genres et l'autonomisation des femmes et des filles dans le contexte de la sécurité alimentaire et de la nutrition (GEWGE). Le processus a été suspendu après une dernière journée de négociations très tendues, et le texte n'a pas été adopté lors de la plénière du CSA en octobre. Le processus se poursuivra en 2023.

Le texte des négociations sur les jeunes a lui été finalisé et adopté. Le MSCPA a soutenu l'adoption du texte avec plusieurs réserves. Parmi celles-ci, le MSCPA a souligné que le langage utilisé dans le texte ne témoignait pas de la diversité des jeunes, en particulier en ce qui concerne les identités multiples et croisées. Le MSCPA a également indiqué que le texte n'incluait pas les paysan·nes en tant que groupe clé devant être pris en compte dans ces recommandations et consulté pour leur mise en œuvre. En outre, les recommandations politiques ne prennent pas en compte l'action des jeunes dans tous les secteurs de l'agriculture et des systèmes alimentaires. Enfin la souveraineté alimentaire, qui était au cœur du rapport du HLPE, n'est pas mentionnée dans le texte final.

La Via Campesina (LVC) a participé à diverses réunions à Rome en 2022, notamment à la session du Comité de l'agriculture de la FAO (COAG), où elle a parlé de la crise agricole et de l'importance des petit·es producteur·trices alimentaires. LVC a également appelé à une plus grande implication des États membres dans la Décennie des Nations unies pour l'agriculture familiale (DNUAF) et à la reconnaissance de l'importance de l'agriculture familiale. LVC a eu plusieurs réunions avec des acteurs institutionnels de haut niveau et avec des membres de la FAO dont le Directeur général de la FAO et la Division des partenariats et de la collaboration de la FAO, où la délégation a discuté de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des paysan·nes et des autres personnes travaillant dans les zones rurales (UNDROP) et de la DNUAF. La réunion avec le directeur général de la FAO s'est conclue sur une invitation à organiser un événement en 2023 pour les paysan·nes et les agriculteur·trices issu·es de l'agriculture familiale. LVC a entamé son mandat en tant que seconde vice-présidente du Comité de pilotage international (CPI) de la DNUAF. Elle a participé au premier forum mondial de la DNUAF, où elle a contribué à dresser l'ordre du jour. LVC a proposé plusieurs actions de suivi, notamment la création d'une brochure sur l'UNDROP et la DNUAF, l'organisation de réunions bilatérales avec les gouvernements pour encourager leur participation active lors de la DNUAF, l'envoi de recommandations aux organisations nationales pour qu'elles participent aux comités nationaux sur l'agriculture familiale, la cartographie des bonnes et des mauvaises politiques et l'amélioration de la communication externe par le biais du site web de LVC. LVC a également rencontré le président du Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA) pour discuter des liens entre la DNUAF et le CSA. De manière générale, LVC a établi et consolidé ses relations avec des acteurs institutionnels de haut niveau et des membres de la FAO, ce qui a ravivé l'intérêt autour d'une potentielle collaboration politique avec la FAO.

Rencontres internationales et collaborations du collectif en 2022

Au cours de l'année, le collectif Politiques publiques s'est réuni à plusieurs reprises de manière virtuelle. Les membres du collectif ont également participé à la 50e session plénière du CSA qui s'est tenue du 10 au 13 octobre 2022 au siège de la FAO à Rome. Avant la plénière, le 6 octobre, la délégation a assisté à une réunion préparatoire interne. Du 7 au 9 octobre, la délégation a assisté à la réunion du Comité de

Coordination du MSCPA et du Forum de la DNUAF. Au cours de la réunion préparatoire, la délégation a visité les locaux du CSA, en a appris sur ses axes de travail et a participé à des discussions sur un document-cadre relatif aux politiques publiques. La délégation a également échangé des idées avec d'autres organisations du Comité international de planification pour la souveraineté alimentaire (CIP) présentes au CSA.

Au cours de la séance plénière, les États membres se sont engagés dans de longues discussions sur la coordination des solutions politiques à la crise alimentaire mondiale. La délégation de LVC, ainsi que d'autres délégué·es du MSCPA, sont intervenu·es à plusieurs reprises pour encourager les pays à identifier les causes profondes de la crise et à prendre des mesures adaptées. Toutefois, aucun accord n'a pu être conclu et, pour la première fois dans l'histoire du CSA, la séance plénière a été ajournée. La réunion s'est achevée de manière hybride le 19 décembre 2022.

Collaboration avec le Comité international de planification pour la souveraineté alimentaire (CIP)

En 2022, les membres et le personnel de La Via Campesina (LVC) ont soutenu le Comité international de planification (CIP) pour l'ensemble de ses activités, de ses réunions virtuelles et pour une réunion du Comité de facilitation en présentiel à Rome. Au cours de cette réunion, qui s'est déroulée du 10 au 13 septembre, plusieurs décisions ont été prises pour améliorer le fonctionnement interne du CIP et sa structure comme la création de groupes de travail sur la collecte de fonds et la gestion des finances, les femmes, les diversités, et la formation. En outre, il a été proposé qu'un représentant·e de chaque groupe de travail participe aux réunions du comité de facilitation afin d'améliorer la coordination et le flux d'informations.

En ce qui concerne le processus du Forum mondial Nyéléni, le CIP s'est mis d'accord sur les caractéristiques des organisations participant au processus de convergence et sur l'axe stratégique pour construire le processus. Une feuille de route a été élaborée pour structurer le processus de planification du Forum qui devrait avoir lieu en Inde en 2025.

À l'occasion d'une réunion en présentiel, la délégation a également rencontré la division partenariats de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). De manière générale, la réunion a permis d'avancer concernant les objectifs

du CIP et d'améliorer son efficacité grâce à une meilleure coordination et à une meilleure planification.

Principales initiatives régionales de 2022

Le Forum mondial de la Décennie des Nations Unies pour l'agriculture familiale (DNUAF) approche. En amont de ce dernier, une série de dialogues régionaux ont été organisés dans différentes régions par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). La Via Campesina (LVC) a contacté ses secrétariats régionaux pour s'assurer la présence des organisations paysannes à ces événements. Les organisations paysannes ont bel et bien assisté aux événements organisés en Afrique, en Asie-Pacifique, en Europe, en Asie centrale, ainsi qu'en Amérique latine et dans les Caraïbes.

Les membres de LVC ont contribué aux consultations régionales concernant le renouvellement intergénérationnel par l'intermédiaire du Comité international de planification pour la souveraineté alimentaire (CIP). Ces consultations visaient à recueillir les opinions, les expériences, les connaissances et les idées des jeunes paysan·nes mais aussi de leurs aînés, des agriculteur·trices issu·es de l'agriculture familiale, des peuples autochtones, des éleveur·euses et des pêcheur·euses. Elles ont également permis d'identifier les politiques et les actions nécessaires pour faciliter le renouvellement intergénérationnel dans l'agriculture familiale.

Les membres de LVC ont également contribué aux consultations régionales populaires en ligne sur l'impact de la pandémie, des conflits et des crises sur le droit à l'alimentation et la souveraineté alimentaire. Ces consultations ont eu lieu du 7 au 21 juillet et ont impliqué des mouvements sociaux, des organisations de la société civile et des peuples autochtones. L'objectif était de recueillir des informations sur l'impact de ces multiples crises et sur les changements nécessaires pour relever les défis actuels et garantir le droit à l'alimentation pour tou·tes.

Publications et documents clés de 2022

En 2022, certains membres du collectif Politiques publiques ont collaboré à la création d'un livre, illustré par Annelise Verdier, qui se concentre sur la question de la prise de contrôle à tous les niveaux des entreprises de la production alimentaire. Le livre illustre le contraste entre l'agro-business et les paysan·nes pour ce qui est de leurs visions de la production, de la distribution et de la consommation de denrées alimentaires. Il dénonce la mainmise des

multinationales sur l'agriculture et de la production alimentaire, en soulignant l'exploitation d'une main-d'œuvre bon marché et la promotion d'une concurrence féroce au profit du système alimentaire industriel. Le livre décrit également la mobilisation des paysan·nes, des travailleur·euses et des peuples autochtones qui travaillent ensemble pour un système de production alimentaire plus équitable et durable visant à atteindre la souveraineté alimentaire.

En 2022, La Via Campesina a uni ses forces à celles d'un mouvement plus large pour la souveraineté alimentaire et a publié quatre éditions du Bulletin Nyéléni. La dernière édition, publiée en décembre 2022, a été rédigée par l'Articulation des jeunes de La Via Campesina et se concentre sur le rôle des jeunes paysan·nes dans la démocratisation des systèmes alimentaires.



B.5 JUSTICE CLIMATIQUE : TEMPS FORTS DE 2022



Politique mondiale, alliances et travail de plaidoyer en 2022

En 2022, le collectif international de travail sur la justice climatique et environnementale de La Via Campesina a fait entendre sa voix à la Conférence des Parties (COP27) de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) en Égypte. Pendant les deux semaines de la COP27, le collectif s'est montré actif en mettant sur pied un stand d'information et des événements visant à promouvoir leur vision de la justice climatique et à dénoncer l'influence de l'agro-business sur le

sommet. Avec une délégation diversifiée venant d'Afrique, d'Asie, des Amériques et d'Europe, dont deux dirigeantes du Comité de Coordination International de LVC, iels ont élaboré une déclaration exposant l'influence des entreprises sur la CCNUCC et se sont engagé·es dans un dialogue ouvert avec leurs allié·es pour exiger un changement systémique. La Via Campesina a mis en avant les "droits des paysan·nes et l'agroécologie pour la souveraineté alimentaire" en tant que clés d'une transition climatique juste pour les paysan·nes.

Rencontres internationales et collaborations du collectif en 2022

En préparation de la COP27, le collectif international de travail sur la justice climatique et environnementale de LVC a organisé des réunions virtuelles pour s'informer quant aux efforts mondiaux en faveur de l'agroécologie paysanne et de la souveraineté alimentaire au sein du Mouvement pour la Justice Climatique. Lors de la réunion du 13 avril, les participant·es ont discuté des efforts d'organisation populaire et des manières de se soutenir mutuellement dans les luttes menées par les paysan·nes pour une transition climatique juste. Une session de formation sur la numérisation dans l'agriculture a également eu lieu lors de cette rencontre. En octobre, l'ensemble du collectif a revu le projet de programmation de LVC à la COP27 et a passé en revue les stratégies de communication, les messages clés et les principaux points de discussion.

Iels ont également coorganisé une table ronde virtuelle en novembre où les membres et participant·es ont échangé concernant les enjeux majeurs et les fausses solutions qui menacent les communautés rurales, paysannes, autochtones, forestières et de pêcheur·euses. La discussion a alimenté la participation de LVC à la COP27 où iels ont fait une déclaration accablante sur l'influence des entreprises, se sont engagé·es dans un dialogue soutenu·es par leurs allié·es exigeant un changement systémique. Leur présence active s'est traduite par l'installation d'un kiosque d'information et l'organisation d'événements promouvant leur vision de la justice climatique tout en critiquant l'influence de l'agro-business.

La présence du collectif international de travail sur la justice climatique et environnementale de LVC, et de deux leaders du Comité de Coordination International de LVC, a joué un rôle déterminant dans l'élaboration des solutions proposées par le Mouvement pour la Justice Climatique à la COP27.

Principales initiatives régionales de 2022

La Via Campesina (LVC) et ses organisations membres ont pris part de manière active à diverses actions et initiatives dans le monde pour promouvoir la justice climatique et alimentaire.

En novembre 2022, la Coordination européenne Via Campesina (ECVC) a rédigé un manifeste comprenant 13 points d'action concrets et interdépendants pour que l'UE s'engage sur la voie de la justice climatique et alimentaire. ECVC demande à l'UE de repenser la logique derrière

l'initiative sur l'agriculture carbone et d'assurer une transition cohérente vers l'agroécologie paysanne.

Les membres de LVC en Afrique ont rejoint la Contre-COP des Peuples Africains et ont publié une déclaration appelant à la souveraineté alimentaire basée sur l'agroécologie paysanne, les marchés territoriaux et les droits des paysan·nes. LVC Afrique du Sud et de l'Est (SEAf) a accueilli une formation de l'Articulation des Jeunes régionale au Zimbabwe afin que les jeunes hommes et femmes comprennent pleinement le contexte historique qui entoure les systèmes agricoles et alimentaires actuels et puissent mettre en place des pratiques agroécologiques.

Lors de la réunion de la Coopération économique pour l'Asie-Pacifique, les membres de LVC ont présenté une déclaration qui entend dénoncer l'accaparement des terres par l'État thaïlandais et ont exhorté à l'arrêt immédiat des mégaprojets consommateurs de combustibles fossiles et destructeurs des forêts.

En août 2022, les jeunes de la CLOC Via Campesina se sont réuni·es en République dominicaine pour donner du poids aux luttes paysannes pour la justice climatique et la souveraineté alimentaire.

Enfin, LVC a appelé à la solidarité pour les mouvements paysans pakistanais victimes d'inondations sans précédent et a dénoncé l'impact disproportionné du changement climatique sur des pays comme le Pakistan responsable de moins de 1% des émissions mondiales de carbone. Le Comité Paksitan Kissan Rabita (PKRC), membre de LVC, a formé des groupes de solidarité afin de faire parvenir du matériel de secours aux familles touchées.

Publications et documents clés de 2022

Le 23 mars 2022, La Coordination européenne Via Campesina (ECVC) a publié un document intitulé L'agriculture carbone : Un « nouveau modèle d'affaire »... pour qui ?.

La publication met en garde contre les dangers de l'initiative de l'agriculture carbone, qui a donné un prix à la fonction « séquestration de carbone » par les sols et la biomasse. Cette dernière ne présente que de fausses solutions face au changement climatique. ECVC affirme que cette initiative nuit à la souveraineté alimentaire, car les grandes sociétés transnationales et les États s'emparent des terres et privent les petit·es agriculteur·trices et les peuples autochtones de leurs moyens de subsistance afin de compenser leurs fortes émissions de carbone et d'atteindre la "neutralité carbone".

B.6 L'OMC ET LES ALE : TEMPS FORTS DE 2022



Politique mondiale, alliances et travail de plaidoyer en 2022

Depuis la création de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) en 1995, La Via Campesina n'a cessé de condamner les politiques néolibérales et de libre-échange qui nuisent à la paysannerie et perturbent les systèmes alimentaires locaux dans le monde entier. En juin 2022, La Via Campesina s'est fait entendre à Genève en organisant des manifestations publiques, des forums ouverts et des conférences de presse devant les locaux de la 12e Conférence ministérielle de l'OMC (CM12) pour manifester son opposition aux politiques de l'organisation.

Entre le 10 et 15 juin, La Via Campesina a appelé ses membres et alliés du monde entier à organiser des réunions publiques, des conférences, des manifestations, des salons, à publier des déclarations, des communiqués de presse et à dénoncer l'impact des accords de libre-échange et des politiques de l'OMC sur les petits producteurs alimentaires dans les zones rurales et urbaines. Le 11 juin, la jeunesse paysanne a organisé un forum virtuel contre l'OMC et a témoigné sa solidarité envers les mobilisations qui avaient lieu dans les rues de Genève. La Via Campesina a souligné, par le biais d'articles d'opinion dans les journaux et d'autres médias, que l'augmentation du nombre d'accords de libre-échange ne résoudra pas la crise alimentaire. Elle a également dénoncé la spéculation excessive des sociétés d'investissement et des fonds sur les

marchés des matières premières, ce qui a entraîné une augmentation des prix des aliments et des intrants agricoles.

Le mouvement paysan a conclu ses mobilisations à Genève en exhortant les États membres de l'OMC à se retirer de l'organisation, à suspendre immédiatement l'Accord sur l'agriculture et à établir un nouveau cadre commercial global pour l'agriculture basé sur les principes de la souveraineté alimentaire et de la solidarité.

Rencontres mondiales et collaborations du collectif en 2022

Le 27 juin 2022, La Via Campesina et Focus on the Global South ont organisé une réunion virtuelle afin de procéder à une évaluation critique de "l'ensemble des résultats de Genève" de la CM12, en mettant l'accent sur la santé publique, l'agriculture et la pêche. Au cours de la réunion, les participants ont souligné que les résultats de la conférence ministérielle de Genève ne profitent qu'aux pays développés et aux grandes entreprises. Essentiellement, les pays en développement ressortent de la CM12 sans sécurité sanitaire, sans sécurité alimentaire et avec des positions collectives affaiblies. Les paysannes, les peuples autochtones et la classe ouvrière du Nord, déjà marginalisés par l'industrialisation excessive et la domination des entreprises, n'ont rien à gagner des résultats de la CM12.

Principales initiatives régionales de 2022

Au cours de la semaine précédant la 12e Conférence ministérielle de l'OMC à Genève, diverses organisations de la société civile se sont mobilisées pour défendre leurs intérêts. En Inde, des membres de la Bhartiya Kisan Union (BKU) et leurs alliés ont rencontré la délégation officielle du pays à Genève pour discuter des politiques alimentaires et agricoles menant à l'autosuffisance. Pendant ce temps, MOKATIL au Timor oriental a lancé une campagne contre l'adhésion à l'OMC. La Via Campesina a soutenu cette initiative en envoyant une lettre au gouvernement national pour lui faire part de ses inquiétudes quant à la marginalisation accrue des petit·es producteur·trices alimentaires.

En Asie du Sud-Est et de l'Est, La Via Campesina n'a cessé de se mobiliser contre les accords commerciaux régionaux et bilatéraux tels que le PTPGP et le RCEP. En Corée du Sud, la Korean Peasant League et l'Association des paysannes coréennes ont battu le pavé appelant à des mesures visant à garantir le prix du riz.

En Afrique du Sud et de l'Est, le Forum des petit·es paysan·es agroécologiques du Zimbabwe (ZIMSOPP) a collaboré avec la Cambridge University Press à la publication d'une étude reflétant la volonté des paysan·nes de s'organiser au-delà de leurs réalités locales pour accroître leur pouvoir politique et promouvoir leur vision du droit économique international.

En Europe, ECVC a dénoncé l'accord commercial entre l'UE et la Nouvelle-Zélande, craignant que les entreprises agroalimentaires industrielles néo-zélandaises n'opèrent à des coûts de production inférieurs ce qui entraînerait une baisse des prix de certains produits d'origine animale sur le marché mondial.

Publications et documents clés de 2022

La Via Campesina, en collaboration avec Focus on the Global South, a créé une note d'information intitulée *Le "programme de Genève 2022" de l'OMC : historique ou purement rhétorique ?* qui présente un contexte politique plus large en partant de la vision des mouvements sociaux, des petit·es producteur·trices et des classes ouvrières au niveau mondial concernant les résultats de la CM12. La Déclaration de Genève, publiée par La Via Campesina en juin 2022, a également été incluse dans ce document. Elle présente une nouvelle vision du commerce agricole basée sur les principes de la souveraineté alimentaire.

En plus de la note d'information, La Via Campesina a produit une série d'infographies et d'affiches pendant la mobilisation de Genève. Ces documents mettent en évidence les crises engendrées par les politiques néolibérales et fournissent des éléments essentiels à un cadre commercial alternatif basé sur les principes de la souveraineté alimentaire.

B.7 POUR LES DROITS DES TRAVAILLEUR·EUSES MIGRANT·ES : TEMPS FORTS DE 2022



Politique mondiale, alliances et travail de plaidoyer en 2022

Le dimanche 11 décembre, La Via Campesina a organisé un événement public virtuel à l'occasion de la Journée internationale des migrant·es aux côtés, entre autres, d'allié·es du Tribunal permanent des peuples, de la Plate-forme transnationale des migrant·es et de la campagne "Des droits ! Pas des morts !". Neuf délégué·es de LVC ont participé à l'évènement aux côtés de quatre membres du personnel technique et d'interprètes bénévoles de LVC. Ce forum en ligne avait pour objectif de renforcer les campagnes nationales pour la régularisation au niveau européen dans le sillage de la "Marche vers Bruxelles" (détaillée dans la partie sur les activités régionales). De plus, il a permis d'arborer une approche innovante et intersectionnelle des questions liées à la migration, et cela grâce à la construction et la consolidation d'alliances entre les mouvements sociaux, les syndicats, les organisations et les réseaux de citoyen·nes engagé·es.

La présence de membres issu·es de LVC et d'organisations alliées de la frontière américano-mexicaine, d'Haïti, du Honduras, du Maroc, de Palestine, d'Espagne et de France a conféré à l'évènement une perspective internationale. Les interventions ont dénoncé les attaques récurrentes aux droits humains subies par les migrant·es et les réfugié·es, les conditions de travail souvent déplorables dont ils sont victimes dans divers secteurs, en ce compris l'agriculture, mais ont aussi mis en lumière les nombreuses stratégies de résistance et de protestation.

Le forum s'est notamment conclu en insistant sur l'importance de continuer à permettre l'auto-organisation des travailleur·euses migrant·es, à forger de nouvelles alliances et à bâtir une convergence plus solide dans le cadre du Pacte mondial de solidarité pour les droits des migrant·es et des réfugié·es. En pratique, cela signifie qu'il sera essentiel de consolider les campagnes nationales et locales, de construire le cadre de la campagne au niveau régional, de développer des ressources éducatives appropriées et de faciliter le partage d'expériences sur les stratégies de campagne. Enfin, il a été rappelé qu'il est fondamental d'articuler la lutte de manière intersectionnelle.

Rencontres mondiales et collaborations du Collectif en 2022

En 2022, le collectif a organisé une réunion internationale de La Via Campesina sur les droits des migrant·es et des travailleur·euses agricoles. Du 25 au 29 octobre, environ 50 personnes,

y compris le personnel technique et les interprètes, se sont réunies à Tegucigalpa, au Honduras. L'objectif de la réunion était d'échanger et de planifier des propositions d'action pour défendre les droits des travailleur·euses agricoles salarié·es et des migrant·es, en appliquant la Déclaration sur les droits des paysan·nes de l'ONU (UNDROP) particulièrement pour ces groupes, et en les défendant contre la criminalisation et la répression.

Le Honduras a été choisi comme lieu de réunion en raison de sa position géographique critique au cœur de routes migratoires du continent américain, mais aussi parce que son secteur agricole est dominé par les sociétés transnationales. La réunion a été une véritable opportunité de partage, de réflexion et de planification autour de questions cruciales liées à l'exploitation de la main-d'œuvre dans l'agriculture et à la violation des droits les plus fondamentaux dans les campagnes et sur les routes migratoires. Grâce à la participation active des délégué·es et au soutien des organisations locales, la réunion a été un véritable succès.

Malheureusement, plusieurs leaders paysan·nes d'Asie et d'Afrique n'ont pas pu participer à la réunion en raison de difficultés pour l'obtention de visas de transit. Ainsi, la réunion a été organisée de manière hybride pour encourager la participation à distance des délégué·es et des allié·es, même si la participation virtuelle est restée faible.

À l'issue de la réunion, une déclaration politique forte soulignant les principales lignes d'action pour l'avenir a été publiée. Une série de propositions ambitieuses et complètes ont été avancées autour de trois axes principaux : la lutte contre l'agro-business, pour la transition agroécologique et la souveraineté alimentaire ; la lutte contre la criminalisation, la répression, la persécution et la violence à l'encontre des travailleur·euses salarié·es agricoles et des migrant·es ; et l'organisation du collectif et de ses stratégies de travail. La déclaration propose, entre autres, la construction d'une campagne internationale contre l'agro-business aux côtés des allié·es, la mise en place d'actions pour faciliter les processus de syndicalisations des migrant·es et des travailleur·euses paysan·nes, la création d'un mécanisme permanent permettant de dénoncer les situations vécues par des migrant·es et travailleur·euses agricoles, une campagne contre la militarisation des frontières, une collaboration avec les allié·es, et cela grâce à une participation active aux Caravanes et au Tribunal permanent des peuples et au renforcement du Pacte de solidarité.

Principales initiatives régionales de 2022

En 2022, le collectif migration et travailleur·euses agricoles de la Coordination européenne Via Campesina (ECVC), ainsi que les membres arabes et nord-africains de La Via Campesina (ArNA) se sont engagés dans une série d'actions axées sur la solidarité, la formation, la mise en réseau, le lobbying et la communication. Les membres se sont réuni·es dans différentes régions pour rendre compte des conditions de travail des migrant·es dans le secteur agro-industriel et pour mener des actions de formation sur l'accès au droit, en particulier pour les femmes qui constituent la majorité des travailleur·euses dans ces exploitations et qui sont victimes de conditions de travail indignes, de harcèlement et d'agressions.

En Galice, en Espagne, le collectif a adopté une approche holistique de défense des droits des travailleur·euses qui prend en compte l'impact de l'agro-business sur les communautés locales, les conditions de travail et l'environnement. Le collectif a également contribué à la mise en place du réseau Agroécologie ou Barbarie, qui vise à consolider les actions de plaidoyer autour de la question de la transition d'un modèle agro-industriel vers un modèle paysan agroécologique garantissant l'emploi et la préservation des communs.

Les membres se sont également réuni·es à Huelva (Andalousie) et à Alentejo (Portugal) pour rendre compte des conditions de travail des migrant·es dans le secteur agro-industriel de la production de fruits rouges, qui a démontré être un modèle agraire indigne pour les travailleur·euses, les communautés paysannes et l'environnement. Des actions de formation sur l'accès aux droits ont été menées entre les travailleur·euses migrant·es d'Afrique du Nord et les syndicats andalous en mettant l'accent sur la formation des femmes, qui constituent la majorité des travailleur·euses dans ces exploitations et sont victimes de conditions de travail indignes, de harcèlement et d'agressions.

Le collectif a exprimé son soutien envers les travailleur·euses exploités·es par l'agro-business et s'est montré solidaire face aux grèves dans la région ARNA, ce qui a conduit au retrait des mesures prises par certaines entreprises et à la réintégration des syndicalistes évincé·es. Le collectif a également exercé une pression commerciale en contactant les distributeurs de fruits rouges produits grâce à l'exploitation et en exigeant le retrait de certains produits.

Le collectif a également commencé à publier des bulletins d'information mettant en exergue les luttes pour les droits des travailleur·euses agricoles et des migrant·es en Europe.

Il est important de noter que le collectif Migration d'ECVC est transrégional, avec de nombreuses activités menées de concert avec la région ArNA puisque la majorité des travailleur·euses agricoles qui viennent en Europe pour chercher un emploi sont originaires d'Afrique. Dans l'ensemble, les actions du collectif visaient à défendre les droits des travailleur·euses, à assurer la transition agroécologique et à faire pression sur les pratiques d'exploitation de l'agro-business.

Les membres ont participé à la Caravane des migrant·es en direction de Bruxelles pour exiger la régularisation de tou·tes les migrant·es en Europe et la fin de la politique génocidaire aux frontières de l'Union européenne. La Marche vers Bruxelles et le Forum des peuples ont été précédés d'une réunion préparatoire avec des représentant·es de l'Europe, de la région ArNA et de l'Afrique de l'Ouest.

Le collectif a impliqué l'Association marocaine des droits humains (AMDH) pour parler de la situation tragique à la frontière hispanomarocaine. La FNSA au Maroc a engagé des actions de solidarité et des négociations avec l'entreprise Azura suite au décès de l'ouvrière agricole Sabah Dinar. La FNSA a soutenu les travailleur·euses de Sudophi, une entreprise de la région Souss Massa spécialisée dans les produits à base de tomates, qui se sont soulevé·es contre plusieurs violations du droit du travail. La FNSA a exigé le respect des droits syndicaux et un dialogue responsable avec les autorités régionales pour mettre fin au conflit, et a organisé des sit-in et des manifestations pour maintenir la pression sur l'entreprise.

Au Canada, la National Farmers Union (NFU) a publié un appel à l'occasion de la Journée internationale des migrant·es, exhortant ses membres et ses allié·es à s'exprimer et à veiller à ce que personne ne soit laissée pour compte en exigeant du gouvernement canadien qu'il respecte les droits humains des travailleur·euses agricoles migrant·es, quel que soit leur statut juridique, conformément à la Déclaration des Nations unies sur les droits des paysan·es et des autres personnes travaillant dans les zones rurales. La NFU a demandé d'envoyer des messages aux membres du Cabinet fédéral pour leur faire savoir qu'elle croit à l'égalité, aux droits, à la dignité et à la justice pour tou·tes.

En Asie du Sud, en 2022, les membres de LVC au Bangladesh ont mené plusieurs activités pour aborder les problématiques concernant les travailleur·euses agricoles. Une cérémonie d'ouverture de la 7e conférence nationale de la Fédération du travail agricole du Bangladesh a été organisée. Environ 3 000 représentant·es de différentes régions du pays ont participé à l'évènement. La conférence a débouché sur l'adoption de 19 décisions relatives aux travailleur·euses agricoles et aux migrant·es. En outre, plusieurs autres réunions ont été organisées tout au long de l'année, notamment une réunion avec les leaders des travailleur·euses agricoles de la recherche agricole d'Ishwardi, une réunion avec les travailleur·euses de l'exploitation agricole de Baradi à Meherpur, et une réunion avec les travailleur·euses agricoles de la sériciculture à Bogura.

Actions de solidarité et communiqués en 2022

En 2022, la lutte pour les droits des migrant·es et des travailleur·euses agricoles a été confrontée à d'importants défis. Le collectif Migration et travail rural de La Via Campesina a publié un communiqué commun dénonçant le massacre du 24 juin à la frontière entre l'Europe et l'Afrique, où plus de 30 personnes subsahariennes ont été tuées et des milliers d'autres blessées. Les enquêtes menées par les gouvernements espagnol et marocain n'ont pas permis de poursuivre les coupables. Dans une autre déclaration, La Via Campesina a exprimé son indignation face à la découverte de 53 migrant·es latino-américain·es mort·es dans un camion de marchandises à San Antonio au Texas. Le mouvement a appelé les organismes internationaux à enquêter sur cette atrocité qui reflète la dure réalité de la migration, qu'elle soit forcée ou volontaire.

La Via Campesina a également dénoncé la violation des droits des travailleur·euses migrant·es dans les campagnes et dans l'industrie alimentaire. Elle a témoigné sa solidarité envers la Fédération nationale du secteur agricole et les travailleur·euses des entreprises Azura et Sudaphi, qui luttent contre la précarité du travail et la violation des droits syndicaux des travailleur·euses. La Via Campesina souhaite faire entendre la voix de la FNSA, qui n'a cessé de lutter et de se mobiliser contre les conditions de travail précaires adoptés par de nombreuses entreprises au Maroc.

À l'issue de la rencontre internationale de La Via Campesina sur les droits des migrant·es et des travailleur·euses ruraux·ales qui s'est tenue à Tegucigalpa, au Honduras, une déclaration politique a défini les grandes lignes d'action que le collectif suivra dans les mois à venir. Le Pacte mondial de solidarité pour les droits des migrant·es et des réfugié·es a été défini comme un outil politique essentiel. Le mouvement a exprimé la nécessité de mettre en œuvre des campagnes d'information pour promouvoir la syndicalisation des travailleur·euses migrant·es et d'intensifier les actions de solidarité dans les zones de migration où les violations des droits humains sont endémiques. La Via Campesina a également ratifié le rôle clé de l'agroécologie paysanne en tant qu'outil politique pour assurer la dignité de la vie dans les campagnes et faire face à l'exode rural. La déclaration a été diffusée de manière graphique sur les réseaux sociaux afin d'atteindre un public plus large.

C LES ARTICULATIONS

C.1 / ARTICULATION DES JEUNES : TEMPS FORTS DE 2022



Les jeunes paysan•nes sont au cœur de la mission de La Via Campesina pour atteindre la souveraineté alimentaire grâce à l'agroécologie paysanne et pour défendre les droits des paysan•nes. Ils insufflent une énergie nouvelle dans le mouvement et participent activement à sa consolidation et à son influence au niveau national, régional et international. Tout au long de l'année 2022, l'articulation des jeunes de la Via Campesina s'est efforcée de garantir une participation égale des jeunes délégué•es de chaque région à la direction et aux processus du mouvement.

L'éducation politique et agroécologique des jeunes reste une priorité absolue au niveau national, régional et international. Les processus et les écoles d'agroécologie construits dans toutes les régions sont pensés pour aider les jeunes paysan•nes à participer à ces initiatives éducatives. En 2022, le mouvement a organisé une formation politique sur l'internationalisme et la solidarité pour la jeunesse paysanne.

Les activités et les réunions organisées en 2022 n'ont fait que donner du poids à la vision des jeunes paysan•nes, en particulier dans le contexte d'un environnement mondial continuellement changeant. Pendant ce temps, La Via Campesina prépare

sa VIIIe Conférence internationale qui aura lieu en Colombie en 2023. Les luttes auxquelles participe la jeunesse paysanne seront évoquées lors de l'Assemblée des jeunes qui se tiendra en Colombie avant la Conférence internationale. Dans ce contexte, l'implication et la participation active de la jeunesse paysanne dans les collectifs de travail axés sur l'agroécologie, le commerce, la justice climatique et les politiques publiques, ainsi que leur contribution à la création d'une plateforme de débats sur la diversité, prennent de l'ampleur.

Résumé des contributions de l'Articulation des jeunes aux différents collectifs et processus en 2022

En 2022, les jeunes paysan•nes ont joué un rôle central dans les manifestations de La Via Campesina contre la 12e Conférence ministérielle de l'OMC à Genève. Les membres de l'Articulation des jeunes ont participé à des mobilisations, ont contribué à l'élaboration d'un cadre commercial alternatif basé sur la souveraineté alimentaire et ont participé à des forums publics et à des conférences de presse. En juin, ils ont organisé un forum en ligne où ils ont discuté des impacts négatifs des accords de

libre-échange sur les économies paysannes locales et de l'avenir de l'agriculture dans le contexte de la numérisation.

De mai à octobre 2022, les jeunes de LVC ont participé à des consultations organisées par le Comité de planification international pour la souveraineté alimentaire (CIP) en collaboration avec la FAO dans le cadre de la Décennie des Nations Unies pour l'agriculture familiale (DNUAF). Les consultations régionales se sont concentrées sur deuxième pilier de la Décennie qui traite de la migration des jeunes, des inégalités de genre, de l'accès à la terre et au marché et de la transmission des ressources productives et des connaissances entre générations. Les consultations visaient à identifier les défis communs et les approches politiques du renouvellement intergénérationnel dans l'agriculture familiale. Les résultats des consultations contribueront à la mise en œuvre du Plan d'action mondial de la Décennie. En mars 2022, l'Articulation des jeunes s'est associée au Mécanisme de la Société Civile et des Peuples Autochtones (MSCPA) pour participer au processus politique du Comité des Nations Unies sur la Sécurité Alimentaire Mondiale (CSA) concernant "la promotion de la participation et de l'emploi des jeunes dans l'agriculture et les systèmes alimentaires". Iels ont souligné la nécessité de mettre en œuvre la souveraineté alimentaire pour garantir les droits des jeunes. Pour ce faire, les États membres doivent reconnaître et mettre en œuvre les instruments en matière de droits humains tels que la Déclaration des Nations unies sur les droits des paysan·nes (UNDROP) et la Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones (UNDRIP). Iels ont également appelé à la mise en place d'environnements favorisant l'accès des jeunes aux terres agricoles et l'établissement de systèmes alimentaires locaux ou territoriaux gérés démocratiquement. Enfin, iels défendent la protection des écosystèmes face à l'extractivisme.

Rencontres internationales et régionales en 2022

Les jeunes de La Via Campesina se sont engagé·es à promouvoir des pratiques agroécologiques dans presque toutes les régions. En janvier, des représentant·es de 11 pays d'Amérique du Sud, d'Amérique centrale, d'Amérique du Nord et des Caraïbes ont participé à la réunion continentale sur les jeunes et l'agroécologie en République dominicaine. Iels ont échangé des expériences productives dans le cadre de leurs cultures, de leurs luttes et de l'internationalisme.

En février, l'Assemblée des pauvres, organisation membre de La Via Campesina en Thaïlande, a organisé une session d'étude et des visites pour les jeunes. La session s'est concentrée sur une formation politique et pragmatique à la production d'aliments biologiques, à la planification et à la commercialisation de la production collective, à la conservation des semences autochtones, à la vente directe de paniers de légumes et aux fonds d'épargne appartenant aux paysan·nes.

En mars, un atelier similaire a été organisé en Indonésie. Il a duré 30 jours et a été suivi par 14 jeunes paysan·nes de Serikat Petani Indonesia. La formation visait à renforcer les pratiques agroécologiques dans les « zones de souveraineté alimentaire ». Désormais, Serikat Petani Indonesia compte 11 zones de souveraineté alimentaire pleinement opérationnelles réparties sur l'ensemble du territoire indonésien, d'Aceh à Bornéo Sud.

En juin, en prélude de la réunion du G7, le gouvernement allemand a organisé la conférence "Uniting for Food Security" (Unis pour la sécurité alimentaire). La jeunesse paysanne, par l'intermédiaire d'AbL, organisation membre de LVC en Allemagne, a participé d'une manifestation mettant en évidence la contradiction entre d'une part l'appel du président de la conférence à renforcer le Comité de la sécurité alimentaire mondiale et d'autre part la création de l'Alliance mondiale pour la sécurité alimentaire. Iels ont souligné que cette initiative minait le travail effectué au sein du CSA et ses réformes au fil des ans. En juillet, les jeunes paysan·nes d'Afrique du Sud et de l'Est (LVC SEAf) se sont réuni·es au Zimbabwe pour la réunion 2022 de l'Articulation des jeunes LVC SEAf. Iels ont également organisé un moment de formation sur l'économie politique et l'agroécologie en Afrique. Dans une déclaration, iels ont appelé les États à soutenir le développement des capacités des jeunes en matière de protection et de restauration des écosystèmes.

En août, le Camp national de la souveraineté alimentaire s'est tenu à Papaye, 233 délégué·es de la jeunesse paysanne issu·es de 10 régions d'Haïti y ont participé. Iels ont exprimé leur inquiétude face à la disparition de la production alimentaire locale due à l'abandon par l'État de l'agriculture paysanne pour faciliter les politiques néolibérales qui éliminent la production alimentaire nationale. Iels ont déclaré que la gouvernance en Haïti a été détournée par des gangs criminels œuvrant pour leurs propres intérêts et que les jeunes sont obligé·es de quitter le pays pour trouver de meilleures opportunités.

En octobre, les membres de l'Articulation des jeunes d'Asie du Sud et d'Asie de l'Est et du Sud-Est ont rendu visite aux communautés paysannes locales dans la province thaïlandaise de Surat Thani et ont participé à des débats, des discussions et des échanges autour de l'agroécologie lors d'une rencontre continentale de la jeunesse organisée par l'Assemblée des pauvres.

L'Articulation des jeunes a également témoigné sa solidarité envers les luttes des peuples du monde entier. Les jeunes ont contribué à la construction d'un mouvement internationaliste et aux mobilisations contre l'OMC à Genève - à la fois dans les rues et virtuellement afin de garantir une participation mondiale. En outre, des actions de solidarité ont été menées pour soutenir les étudiant·es au Sri Lanka et en Thaïlande qui ont été emprisonnés pour avoir participé à des manifestations en faveur de la justice sociale et de la démocratie.

Publications et documents clés de 2022

L'Articulation des jeunes de La Via Campesina a produit le bulletin Nyéléni de décembre. Dans ce dernier, ils soulignent la nécessité urgente pour les institutions de gouvernance alimentaire mondiale et les gouvernements de reconnaître que la clé à la crise alimentaire mondiale est dans les mains des communautés paysannes, des peuples autochtones, des travailleur·euses migrant·es, des travailleur·euses de la terre et des petit·es pêcheur·euses et éleveur·euses. Ce sont ceux qui ont les moyens de construire la souveraineté alimentaire sur leurs propres territoires. Les jeunes ont appelé les États à soutenir les systèmes alimentaires agroécologiques qui donnent la priorité au bien-être des personnes et de l'environnement. Ils ont également souligné l'importance de créer des conditions favorisant la participation des jeunes et de futur·es petit·es producteur·trices alimentaires au processus de production tout en protégeant et développant des systèmes alimentaires diversifiés, décentralisés et résilients.

C.2 / ARTICULATION DES FEMMES : TEMPS FORTS DE 2022



En tant que mouvement paysan, notre objectif est de faire en sorte que tous nos membres de base - enfants, jeunes, femmes, hommes et diversités - trouvent leur place dans la construction de nos objectifs collectifs, qui visent à atteindre la souveraineté alimentaire et le bien-être sur nos territoires. L'année 2022 marque le 30e anniversaire de LVC, les femmes ont joué un rôle clé dans le processus du mouvement, elles ont consacré leur énergie à la formation et à la mise en œuvre d'actions permanentes. En outre, elles ont œuvré main dans la main avec les femmes du monde entier le 8 mars et le 25 novembre, elles ont participé à la campagne

Stoppons les violences faites aux femmes, et contribué à Capire, un outil collectif de communication qui est alimenté depuis deux ans par la Marche mondiale des femmes et Les Amis de la Terre.

Formation :

En août, l'Articulation des femmes a décidé d'organiser un programme de formation pour l'ensemble du mouvement. La formation s'est organisée en trois sessions sur trois jours (les 10, 17 et 31 août), auxquelles environ 110 femmes ont participé chaque jour. Pour rendre ces sessions de formation possibles, l'Articulation et la Commission Politique

Pédagogique ont tenu plusieurs réunions pour planifier et assurer la coordination des différents thèmes, ainsi que pour fournir un espace de formation et de réaffirmation des tâches collectives.

Les thèmes abordés au cours des trois jours étaient les suivants :

10 août : Les femmes au sein de LVC - histoire et perspectives d'avenir

Objectif : réfléchir sur nos réussites passées et identifier les opportunités des progrès à venir (il était important de bénéficier de la présence de femmes ayant joué un rôle déterminant dans la construction de LVC, ainsi que de jeunes femmes représentant l'avenir du mouvement).

17 août : Féminisme et lutte de classes - l'importance des alliances villes-campagnes

Objectif : explorer les points communs des femmes de la classe ouvrière et l'importance de forger des alliances entre les femmes de la ville et de la campagne pour la lutte pour la libération (nous avons bénéficié de la présence d'allié·es impliqué·es dans les luttes rurales).

31 août : Féminisme paysan et populaire - la construction idéologique et le travail avec notre base

Objectif : comprendre ce que signifie le FPP (féminisme paysan et populaire) et en quoi il diffère du féminisme classique. Explorer les moyens de travailler au niveau de la base de nos organisations membres.

Actions de solidarité :

Le 8 mars 2022, à l'occasion de la Journée internationale des travailleuses, les femmes de La Via Campesina et du monde entier ont profité ce jour d'action pour dénoncer les atteints aux droits des femmes, se soulever, se former et partager la mystique qui entoure le FPP. Avec le slogan « On récolte des droits et une vie digne lorsqu'on sème la souveraineté alimentaire et la solidarité », des centaines d'actions décentralisées ont eu lieu dans les différents territoires. Des organisations de pays tels que le Brésil, le Paraguay, le Chili, le Honduras, le Kenya, la Tanzanie, l'Ouganda, l'Indonésie, la Corée, la Thaïlande, le Sri Lanka, le Népal et l'Inde ont entrepris des actions symboliques. Les femmes des zones rurales et urbaines se sont mobilisées et ont dénoncé l'oppression du système capitaliste et patriarcal.

"Dans un contexte de violence brutale et d'exploitation capitaliste, patriarcale et raciste qui opprime les femmes, les paysan·nes, les sans-terre, les

migrant·es, les travailleur·euses saisonnier·ières, les enfants, les autochtones, les noir·es et les personnes d'origines diverses, nous appelons à l'unité d'action pour dénoncer ce système politique et économique qui exploite la force de travail des femmes, leurs corps et les communs pour récolter plus de profits. Ce système provoque la perte d'emploi, la faim, la perte de logement et génère des conditions de vie de plus en plus précaires. Il a fait de la santé et de l'éducation des privilèges", révèle l'appel à l'action.

À l'occasion de la journée internationale pour l'élimination des violences faites aux femmes, le 25 novembre 2022, nous, paysan·nes organisé·es au sein de La Via Campesina, avons exigé la souveraineté alimentaire, le droit à la terre, la fin de la criminalisation et de tous les types de violence dans les campagnes et dans les villes. Aussi, nous avons dénoncé les chiffres alarmants de la violence à l'encontre des femmes, des enfants et des diverses communautés en période de crise alimentaire, politique et économique. Il est urgent de construire des sociétés sans violence et des communautés de paix basées sur la justice sociale. Pour cette raison, des centaines d'actions ont été organisées par les organisations membres de La Via Campesina. Dans leur appel à l'unité et à l'action, elles ont affirmé : "Nous défendons la souveraineté alimentaire et nos territoires contre la violence, les expulsions et l'agro-business".

Alliances :

Capire : Il y a deux ans, la Marche mondiale des femmes, La Via Campesina et Les Amis de la Terre ont créé un outil de communication féministe appelé Capire.

Au cours de l'année 2022, La Via Campesina a travaillé activement à la planification, à la production et à la diffusion du contenu de Capire. Nous avons produit 13 articles et interviews basés sur notre programme politique et nos priorités en tant que mouvement, ainsi que sur nos journées d'action. Ces articles ont été traduits en quatre langues, diffusés sur Capire et sur le site web de La Via Campesina. Notre objectif est de donner du poids et protagonisme à la voix des femmes, en présentant la diversité de nos luttes et de nos actions comme une force. En 2022, le site web de Capire a enregistré 233 658 vues et comptait un total de 145 178 d'utilisateur·trices.

D AUTRES PROCESSUS

D.1 ÉMERGENCE DU MOUVEMENT DANS LA RÉGION ARABE ET L'AFRIQUE DU NORD (ARNA)



Le processus ARNA, l'articulation des organisations paysannes de la région Arabe et de l'Afrique du Nord de La Via Campesina, a réalisé des progrès significatifs en 2022. Dirigé par l'UAWC (Palestine), le MRW (Tunisie) et la FNSA (Maroc), le processus a organisé sa quatrième Conférence Régionale et son "assemblée constitutive" en octobre 2022 dans l'espoir d'être formellement reconnue et acceptée comme la dixième région de La Via Campesina lors de la VIII Conférence internationale en novembre 2023. L'Assemblée a été suivie par des organisations membres existantes mais aussi par de nouvelles organisations d'Égypte, d'Irak, de Mauritanie et du Soudan. Elles ont discuté de l'avenir de la région, de l'intégration à La Via Campesina International et de la participation au Comité de Coordination International (CCI). Lors de la clôture de l'Assemblée, ils ont envoyé un message en vidéo pour exprimer leur solidarité à toutes les autres régions du Mouvement qui se préparent à la VIII Conférence et ont publié la Déclaration d'Hammamet affirmant leur intention de formaliser leur engagement auprès de La Via Campesina.

La Via Campesina est attentive à la situation géopolitique de la région et à son impact sur les paysannes. En janvier, La Via Campesina a témoigné sa

solidarité auprès des travailleur·euses marocain·es qui luttent contre Azura, une entreprise agroalimentaire française. Selon la FNSA, membre de LVC dans cette lutte, l'entreprise a refusé de dialoguer avec les travailleur·euses et leurs représentant·es concernant les conditions de travail. L'entreprise a licencié un représentant·e des travailleur·euses d'une exploitation agricole sans l'accord de l'inspection du travail, ce qui constitue une violation du Code du travail marocain. De plus, cette dernière a refusé d'assister aux réunions de conciliation convoquées par l'inspection du travail.

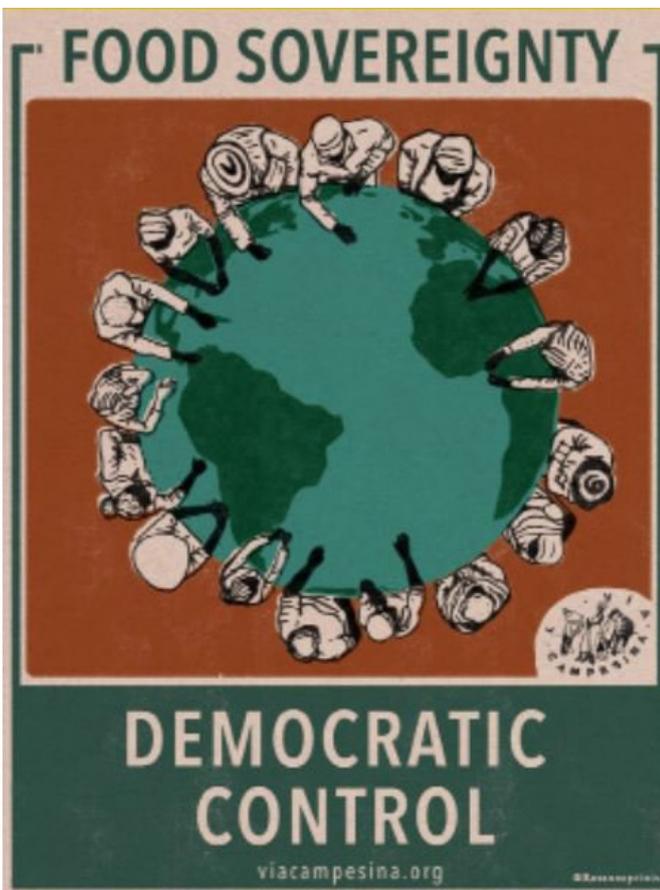
En juin, la Coordination européenne Via Campesina et la FNSA au Maroc ont attiré l'attention sur la lutte des travailleur·euses contre Sudaphi, qui fait partie du groupe Premium Foods Solutions, situé dans la province d'Inezgane Ait Melloul à Souss Massa au Maroc. Les syndicats affirment que Sudaphi a unilatéralement soumis l'ensemble de son personnel en poste à un nouveau contrat écrit qui menace la sécurité de l'emploi des travailleur·euses. Ces derniers ont été muté·es dans des sites de production éloignés de leur domicile. Tout cela a été fait sans consultation préalable des employé·es ou de leurs représentant·es élu·es.

En décembre, des militant·es de la FNSA ont été agressé·es lors d'une manifestation devant le ministère de l'Agriculture. La Via Campesina a publié une déclaration condamnant cette répression et a appelé les autorités à entamer un dialogue sérieux avec la FNSA.

En décembre, La Via Campesina a réagi à une nouvelle attaque des forces d'occupation israélienne contre le peuple palestinien.

Selon les estimations publiées par les organisations membres et alliées de LVC, les soldats de l'occupation et les colons israéliens ont tué 217 Palestiniens en 2022, la plupart étaient âgé·es de moins de 20 ans. Les forces d'occupation ont également détruit des centaines d'installations agricoles et des milliers de dounams agricoles ont été confisqués pour construire plus de 10 000 nouvelles unités de colonisation.

D.2 / VERS LE FORUM MONDIAL NYÉLÉNI



La Via Campesina est un membre actif du Comité international de planification pour la souveraineté alimentaire (CIP). En 2022, le CIP a donné la priorité à l'organisation du prochain Forum mondial Nyéléni qui devrait avoir lieu en Inde lors du premier trimestre de 2025. Lors d'une réunion du Comité de facilitation à Rome en septembre 2022, plusieurs décisions importantes ont été prises concernant l'organisation et l'orientation stratégique du Forum. Le CIP a défini certaines "conditions" pour les organisations et les mouvements qui souhaitent

participer au Forum Nyéléni. Ces dernières doivent notamment s'engager en faveur d'un changement systémique, de la justice sociale, de l'internationalisme et de la souveraineté des peuples. Les partis politiques, les entreprises et les gouvernements ne participeront pas au processus.

Le premier axe stratégique proposé pour le processus Nyéléni est "Terre et territoire", ce qui permettra de l'articuler avec d'autres processus tels que la justice climatique et la protection de la biodiversité. Deux niveaux de coordination ont été proposés : un comité de pilotage mondial comprenant tous les membres du CIP et des sous-structures régionales pour répondre à des besoins spécifiques.

Les régions du CIP seront chargées d'identifier et de contacter les organisations et mouvements régionaux pour les impliquer dans le processus Nyéléni et dans le Comité de pilotage international. Un document d'analyse du contexte mondial mis à jour sera partagé avec les organisations en dehors du CIP.

Le comité de facilitation a également décidé d'organiser une réunion élargie du Comité de pilotage international au Mexique début 2024 afin de poursuivre la planification du Forum Nyéléni. L'objectif principal du Forum est de contribuer au renforcement de la région Asie-Pacifique. Dans l'ensemble, les décisions prises lors de la réunion du CIP à Rome ont préparé le terrain pour un Forum mondial Nyéléni collaboratif et inclusif en 2025.

D.3 / LE PROCESSUS DE PAIX EN COLOMBIE



L'année 2022 a marqué une étape importante pour le peuple colombien, en particulier pour ses diverses organisations sociales, notamment les paysan·nes, les pêcheur·euses, les Afro-descendant·es et d'autres personnes qui s'efforcent d'atteindre la souveraineté alimentaire et de lutter pour leurs droits territoriaux. Le pays a également vu l'élection de deux éminents défenseurs de la paix, Gustavo Petro à la présidence et Francia Márquez à la vice-présidence. La Via Campesina a observé de près l'accord de paix signé entre le gouvernement colombien et les Forces armées révolutionnaires de Colombie (FARC) en 2016 et a accompagné les célébrations des forces populaires et progressistes motivées par la montée en puissance du nouveau gouvernement.

Une délégation de LVC, composée de membres du Comité de Coordination International et de leaders paysan·nes de France et du Nicaragua, s'est entretenue avec la CLOC-Colombie pour renforcer

la coopération et promouvoir les avancées de la réforme rurale (point 1 de l'Accord de Paix). La déclaration publiée par LVC souligne la nécessité pour le nouveau gouvernement de former des alliances afin d'appliquer pleinement l'accord de paix. Ces alliances devraient viser à réaliser une réforme rurale intégrale, à promouvoir l'ouverture démocratique, à mettre fin au conflit, à résoudre le problème des drogues illicites et à fournir des réparations aux victimes du conflit armé. L'État devrait collaborer avec des organisations pour garantir le respect des droits humains, la mise en œuvre des directives volontaires sur la gouvernance des terres, l'agriculture familiale et la déclaration des Nations unies sur les droits des paysan·nes (UNDROP).

Le nouveau gouvernement, en partenariat avec les organisations paysannes, a pris des mesures importantes pour consolider la réforme agraire en Colombie. Le ministère de l'Agriculture a présenté au Congrès un projet de loi reconnaissant la paysannerie comme un sujet politique et reconnaissant les droits des paysan·nes exprimés dans l'UNDROP.

Dans le cadre de l'accompagnement et du suivi du processus de paix par LVC, de nouvelles éditions du Bulletin Alto Al Fuego ont été publiées en 2022 et près de 22 articles, chacun disponible dans au moins trois langues, ont été publiés pour informer les membres et les allié·es des progrès et des obstacles à la réalisation de la paix en Colombie.

D.4 / CONSTRUIRE DES ESPACES POUR LA DIVERSITÉ



2022 a vu la continuité d'une ligne de travail qui a commencé lors de la 7ème Conférence Internationale de La Via Campesina à Derio, Pays Basque. Ainsi, une réunion auto-convoquée de personnes LGBT+ et d'allié·es a fait irruption dans la programmation de l'événement et a non seulement ouvert le débat dans le mouvement, rendant visible l'existence des paysan·nes LGBT+, mais a également réussi à capturer une reconnaissance et des engagements concrets dans la déclaration finale : reconnaître le manque de tolérance à la diversité dans le cadre du

processus d'expulsion des jeunes de la campagne, en assumant la nécessité d'accroître les capacités en matière de genre pour favoriser des environnements positifs dans les organisations et les alliances et en assumant un domaine diversifié, non violent et inclusif comme fondamental pour La Via Campesina. Conformément à ces définitions, La Via Campesina a développé différentes actions au niveau international et régional, en essayant toujours de respecter l'hétérogénéité des positions internes. Cependant, avec la certitude de la nécessité d'avancer dans cette direction, une équipe internationale s'est constituée dans le but de redynamiser l'axe.

Au niveau régional, le travail continue d'avancer avec des séminaires de formation (par exemple, le collectif LGBT+ de La Via Campesina Brésil), la présence de la thématique LGBT+ dans des initiatives phares d'organisations nationales (par exemple, « l'Ébauche de la Constitution des pauvres », de l'Assemblée des pauvres, Thaïlande) ou encore la création de collectifs sur les diversités au niveau de la structure interne (région européenne).

Les membres de La Via Campesina ont participé à la conférence mondiale de l'ILGA (Association internationale des personnes lesbiennes, gays, bissexuelles, trans et intersexes) pour générer des alliances et rendre visible l'existence des diversités rurales et l'importance de résoudre leurs problèmes spécifiques.

Un travail de plaidoyer actif a également été mené au sein du Comité des Nations Unies sur la sécurité alimentaire par le biais du Mécanisme de la société civile et des peuples autochtones en ce qui concerne les directives volontaires sur l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes et des filles, exigeant spécifiquement l'inclusion de la reconnaissance de la diversité. Bien que cette initiative ait été bloquée, le travail de négociation continuera à lutter pour l'inclusion de la population LGBT+ rurale.

L'équipe internationale, actuellement concentrée sur la route vers la 8e Conférence, a contribué à promouvoir le débat au sein du Comité de coordination international, où 3 points importants ont été approuvés : l'inclusion d'un document de discussion sur le sujet à traiter à la 8e Conférence, le soutien politique à une éventuelle réunion internationale en face à face sur les diversités et la réalisation d'une réunion sur les diversités en tant que partie officielle du programme de la 8e Conférence.

E FONCTIONNEMENT INTERNE

E.1 LE COMITÉ DE COORDINATION INTERNATIONAL

Le Comité de Coordination International (CCI) de La Via Campesina supervise la mise en œuvre du plan d'action défini lors de la VIIe Conférence internationale (Derio, 2017), évalué et mis à jour lors de la Conférence de mi-mandat (Harare, 2019). Au cours de l'année, le Comité s'est réuni en présentiel à deux reprises (en avril et en décembre) et en distanciel à une reprise (en février). La première réunion présentielle depuis 2020 a donc pu avoir lieu grâce à la levée des restrictions de voyage liées à la pandémie.

En avril, le CCI a convoqué sa première réunion de l'année à Managua, au Nicaragua. Ce fut également l'occasion de célébrer le 30e anniversaire du mouvement paysan mondial tout en préparant la VIIIe Conférence internationale prévue en 2023. Reconnaissant que la Conférence internationale est l'espace le plus élevé de consultation, de formulation de plans d'action et de prise de décision au sein du mouvement, la direction du CCI a lancé un appel à toutes les régions du mouvement paysan pour qu'elles entament les processus régionaux en vue de cette Conférence. Ces processus, qui comprennent des réunions régionales, des consultations, des débats et des analyses, ont eu lieu en 2022 et continueront en 2023.

Lors de la même réunion, le CCI a lancé une campagne de mobilisation de ressources afin de réunir près de 500 délégué·es du monde entier à la conférence de 2023. Des groupes de travail ont également été créés pour commencer à préparer la VIIIe Conférence.

En décembre, le CCI s'est à nouveau réuni au Népal, où ils ont évoqué les questions suivantes : le nombre de participant·es par région, les préparatifs, la logistique de l'accueil local, l'état de la mobilisation des ressources, etc. De plus, un slogan officiel a été créé ainsi qu'un dossier de communication connexe pour la conférence. Des porte-paroles mondiaux pour la conférence ont été choisis. Le CCI a rédigé une feuille de route stratégique des événements pour 2023 donnant la priorité à la Conférence. En outre, le CCI a travaillé sur près de dix documents de débat politique qui analysent le contexte actuel de la production alimentaire, le système alimentaire mondial, la situation des paysan·es et d'autres sujets connexes. Ces documents seront développés en 2023 par le biais de consultations supplémentaires au niveau régional et international et serviront de base pour la Conférence Internationale en Colombie et pour le plan d'action qui sera développé et ratifié par les participant·es à la Conférence pour la période 2024-2028.

E.2 LE SECRÉTARIAT OPÉRATIONNEL INTERNATIONAL (SOI)

Le Secrétariat opérationnel international de La Via Campesina, un collectif d'appui politique et technique, s'est réuni à Bilbao, au Pays basque en septembre 2022. La réunion, qui survient après une interruption de trois ans en raison de restrictions sanitaires, a permis au personnel de revoir et de réorganiser son travail d'accompagnement du CCI et du mouvement mondial. Une réunion des secrétariats régionaux, initialement prévue au même moment à Bilbao, a dû être reportée au début de l'année 2023 en raison entre autres de problèmes logistiques.

La réunion de le SOI a permis à l'équipe de reconstruire la solidarité et l'engagement collectif, d'étudier ensemble les politiques et les processus organisationnels et d'organiser les tâches quotidiennes en fonction des priorités définies lors de la réunion du CCI à Managua au début de l'année. Au cours de l'année, le SOI a également renforcé les capacités de son bureau de Bagnolet, en France et ailleurs, afin d'améliorer la préparation de la VIIIe Conférence.

E.3 EFFORTS DE COMMUNICATION EN 2022



Les efforts de communication mondiale de La Via Campesina en 2022 ont, comme toujours, été alignés sur les priorités politiques fixées par le CCI pour l'année. En avril, le mouvement a organisé des événements à Managua pour célébrer son 30e anniversaire. À l'occasion de la Journée internationale des luttes paysannes le 17 avril, La Via Campesina a lancé plusieurs documents sous le slogan 30 ans de lutte collective, d'espoir et de solidarité. Rien qu'au mois d'avril, le mouvement paysan a organisé plus de 60 actions de solidarité à travers le monde, menées par ses membres et ses alliés, qui ont célébré et rappelé les succès du mouvement au cours des 30 dernières années. En plus des actions sur les réseaux sociaux et de plus de 30 articles publiés sur internet pour l'occasion, La Via Campesina a également lancé une galerie virtuelle d'affiches et de productions multimédias réalisées par des artistes du monde entier pour marquer ces trois décennies de luttes pour la souveraineté alimentaire.

En juin, La Via Campesina a également réalisé une importante campagne de communication dans le cadre de la 12e Conférence ministérielle de l'OMC, par le biais d'infographies, d'affiches, de petites vidéos, de reels et de campagnes ciblées sur les réseaux sociaux (#StopOMC #LeLibreÉchangeAffame #PasDeFuturSansSouverainetéAlimentaire). Le slogan de ralliement de toutes ces actions était : "Le libre-échange affame ! OMC dégage de nos champs !". Ces supports de communication ont permis de faire passer le discours de LVC en faveur d'un cadre commercial mondial alternatif basé sur les principes de la souveraineté alimentaire.

Un autre aspect clé de la communication en 2022 a été la production et la diffusion de matériel de formation. En collaboration avec le collectif de travail sur les droits des paysan·nes et les alliés et ami·es de l'UNDROP, La Via Campesina a produit et diffusé cinq brochures illustrées et un film d'animation qui vulgarisent les 28 articles qui constituent la Déclaration des Nations Unies. Au cours de l'année, un effort similaire a également été réalisé par le collectif de travail sur l'agroécologie et les semences, qui a publié une série de modules de formation sur les systèmes de semences paysannes.

La Via Campesina a également mondialisé et donné de la voix aux luttes locales en mobilisant ses membres autour des Journées d'action internationales. L'appel au rassemblement du 8 mars 2022 - Journée internationale des travailleuses - s'est fait sous le slogan En semant la souveraineté alimentaire et la solidarité, nous récoltons nos droits et une vie digne. Des actions symboliques remarquables ont été menées par des organisations dans des pays tels que le Brésil, le Paraguay, le Chili, le Honduras, le Kenya, la Tanzanie, la Thaïlande, l'Indonésie, la Corée du Sud, le Sri Lanka, le Népal et l'Inde. Les femmes rurales et citadines se sont mobilisées et ont dénoncé l'exploitation et l'oppression du patriarcat capitaliste. Les actions du mois d'avril, comme indiqué précédemment, ont marqué le 30e anniversaire de La Via Campesina. Le 10 septembre, à l'occasion de la Journée internationale d'action contre l'OMC et les accords de libre-échange, La Via Campesina a lancé une courte vidéo qui retrace les mobilisations contre l'OMC qui ont eu lieu à Genève en juin.

En octobre, les efforts de communication du mouvement paysan pour marquer la « Journée internationale d'action pour la souveraineté alimentaire des peuples contre les multinationales » ont trouvé un écho parmi ses membres et ses alliés. Les affiches et les messages diffusés sur les réseaux sociaux ont renforcé le combat pour la souveraineté alimentaire du mouvement face aux multiples crises. Point culminant des actions d'octobre : le mouvement mondial lance la publication « On nourrit le monde », un livre illustré qui défend l'agriculture paysanne contre l'agression et l'appropriation des communs par les multinationales de l'agro-business.

Le mouvement a également publié plusieurs déclarations de solidarité et a alerté concernant la répression et la violence au Sri Lanka, en Thaïlande, en Palestine, au Maroc, au Pérou, en Haïti, etc.

En 2022, La Via Campesina a également relancé ses bulletins mensuels et a lancé en juillet un podcast mensuel qui fait état de l'actualité des membres de LVC dans le monde entier. Une alliance avec Capire, un média progressiste qui donne la parole aux mouvements féministes, a donné lieu à 13 articles spécifiques qui reflètent la diversité du mouvement des femmes au sein de La Via Campesina. Les leaders paysan·nes de La Via Campesina ont également contribué à des articles d'opinion, participé à des tables rondes et accordé des interviews aux médias traditionnels sur des aspects de la souveraineté alimentaire, de la crise de la chaîne d'approvisionnement mondiale, des Conférences ministérielles de l'OMC, et bien plus encore.

Les efforts de communication en vue de la VIIIe Conférence Internationale ont également commencé en 2022, avec des affiches, des vidéos et d'autres supports dont la publication est prévue pour le premier trimestre 2023. En ce qui concerne son activité médiatique, La Via Campesina a renforcé sa présence sur Instagram, avec des efforts collectifs pour la création de contenu audiovisuel sous la forme de petites vidéos et de reels.

Ce faisant, LVC a presque doublé son nombre de followers en cumulant près de 15 000 abonné·e·s à la fin de 2022 et en touchant près de 43 000 utilisateur·rice·s (près de 68 % de femmes, principalement dans la tranche d'âge de 18 à 44 ans). Les sites web du mouvement (disponibles en anglais, espagnol et français) ont quant à eux cumulé 500 000 vues. Fin 2022, les trois comptes Twitter du mouvement comptaient 43 000 abonné·e·s. Sur Facebook, le mouvement a franchi la barre des 51 000 followers en 2022 et a touché près de 266 000 utilisateur·rices (dont près de 58 % de femmes, entre 25 et 44 ans) avec ses posts et ses mises à jour au cours de l'année.

Le Collectif international de communication de La Via Campesina s'est également réuni pour reformuler le groupe en marge de la réunion du CCI au Népal. Au cours de l'année, les secrétariats régionaux, en particulier dans les Amériques et en Afrique, ont organisé des ateliers de communication au cours desquels le personnel technique du Secrétariat opérationnel international a également fait des présentations. En Amérique latine, la CLOC-Via Campesina a systématisé ses efforts pour construire un collectif de communication en organisant des cours virtuels et des sessions de formation dans le cadre de son École de communication continentale.

E.4 INCLUSION LINGUISTIQUE ET EFFORTS VERS UN SYSTÈME D'INTERPRÉTATION EN 2022



Depuis sa fondation, La Via Campesina a été un mouvement international avec une grande diversité. En tant que tel, il est confronté au défi permanent d'ouvrir des espaces de dialogue et de débat

entre des personnes parlant plusieurs langues, dans le respect du principe de souveraineté linguistique : le droit de chacun·e de s'exprimer dans sa propre langue. Ainsi, les tâches de traduction de textes et d'interprétation linguistique sont essentielles pour parvenir à une coordination internationale large et inclusive. La gestion de l'interprétation et de la traduction au sein LVC représente un élément critique au sein des tâches internes, notamment en ce qui concerne la rapidité et la qualité du travail.

Malgré l'existence depuis plus de 20 ans d'un vaste réseau d'interprètes et de traducteur·trices bénévoles, la pandémie a généré une augmentation considérable des demandes d'interprétation de LVC sur ce réseau en raison de l'augmentation de la

fréquence des réunions virtuelles. Il convient également de mentionner que l'interprétation simultanée à distance implique de multiples difficultés et même des risques pour la santé qui ne se retrouvent pas dans les environnements en face à face. C'est pourquoi nous avons décidé d'introduire un système de contribution monétaire non obligatoire pour les interprètes qui dépassent un certain nombre d'heures de travail. Ce système, intégré en 2021, a terminé avec succès sa première période expérimentale en septembre 2022 : une couverture plus rapide des réunions a été vérifiée, avec une plus grande flexibilité et en maintenant un haut niveau de qualité d'interprétation. Les interprètes ont également perçu dans cette contribution une reconnaissance de leur travail et de leur soutien du mouvement. La contribution leur a également permis d'augmenter le nombre d'heures consacrées à LVC.

Au total, La Via Campesina a soutenu ses échanges internationaux grâce au travail de 94 interprètes qui ont assuré 1 467 heures d'interprétation en espagnol, français, anglais, portugais, coréen, bahasa, indonésien, thaï, japonais, arabe, kannada, cinghalais, entre autres.

En ce qui concerne la traduction, bien que cela ait été une tâche moins impactée par les transformations de la pandémie, nous avons également introduit en 2022 de nouveaux mécanismes pour accélérer la gestion des commandes, faciliter leur suivi et produire un relevé plus clair du volume de mots traduits qui peut à son tour guider de nouveaux changements pour de futures améliorations du système. Au premier stade de ce nouveau mécanisme de gestion de la traduction, plus de 164 000 mots ont été traduits entre l'espagnol, le français, l'anglais et occasionnellement le portugais tout au long de l'année 2022. Parallèlement à cette tâche, un travail a également été effectué sur la traduction d'une importante publication sur le féminisme paysan et populaire. Cette publication a été traduite en 9 langues, notamment en arabe, coréen, thaï, bambara et wolof.

F

2023, ANNÉE DE LA CONFÉRENCE

Lors de la réunion du Comité de Coordination International au Népal, la Via Campesina a accéléré ses préparatifs en vue de la VIIIe Conférence internationale, prévue en Colombie en novembre 2023. Le mouvement a lancé un appel à la réorganisation et à la réunification que l'on retrouve dans son slogan : " Face aux crises globales, construisons la souveraineté alimentaire pour assurer un futur à l'humanité !".

La Conférence internationale est l'organe décisionnel le plus élevé de la coalition mondiale avec près de 500 délégué·es qui débattent, étudient et analysent la politique alimentaire. C'est lors de cette conférence que La Via Campesina définit, met à jour et affine ses lignes d'action stratégiques pour la période à venir. Au cours de l'année, La Via Campesina a construit des débats à partir des réalités que vivent des millions de paysan·nes, de peuples autochtones et de travailleur·euses ruraux·ales. Le mouvement mondial a créé des espaces de consultation et d'échange tels que des réunions régionales, des assemblées d'articulations de femmes et de jeunes et des réunions de collectifs de travail.

Des espaces où la paysannerie organisée, composée de femmes, de jeunes et de personnes issues des diversités de genre, étudie et analyse le contexte socioculturel et économique mondial qui définit les politiques de production alimentaire. Ce sont ces réflexions qui arriveront finalement en Colombie en 2023 pour construire les lignes d'action stratégiques de LVC pour la prochaine période.

Le monde continue d'être frappé par l'extrême pauvreté, la faim, l'inégalité, les conflits, les crises climatiques et les guerres. En première ligne de ces crises aux multiples facettes, les communautés agraires et les petites communautés productrices d'aliments du monde ont un rôle central à jouer dans l'articulation et la revendication d'un avenir qui appartient réellement aux personnes qui travaillent avec la terre, les forêts et l'eau au quotidien. La Via Campesina, représentante de la voix des peuples, est consciente de sa responsabilité dans l'articulation et l'accumulation de ces visions. 2023 sera donc une année d'organisation et de consolidation pour assurer un avenir à l'humanité - un avenir où la souveraineté alimentaire et la justice sociale deviennent réalité.

La Via Campesina est un mouvement international qui défend une agriculture durable de petite échelle comme moyen de promouvoir la justice sociale et la dignité. Il rassemble des millions de paysannes et de paysans, de petit-es et de moyen-nes producteur-rices, de sans terre, de femmes et de jeunes du monde rural, d'indigènes, de migrants et de travailleurs agricoles.

Le mouvement s'oppose clairement à l'agriculture industrielle et aux entreprises multinationales qui détruisent les personnes et l'environnement. Le mouvement comprend 182 organisations locales et nationales dans 81 pays d'Afrique, d'Asie, d'Europe et des Amériques.

LA VIA CAMPESINA

Mouvement paysan international

Secrétariat international

Calle Robespierre 104, 93170.
Bagnolet, France
+ 33 (0)1 43 62 56 56

Email: viacampesina@viacampesina.org
Website: www.viacampesina.org
and tv.viacampesina.org

Facebook
[ViaCampesinaOfficial](https://www.facebook.com/ViaCampesinaOfficial)

Twitter
[@via_campesina](https://twitter.com/via_campesina)
[@via_campesinaSP](https://twitter.com/via_campesinaSP)
[@viacampesinaFR](https://twitter.com/viacampesinaFR)

Instagram
[@la_via_campesina_official](https://www.instagram.com/la_via_campesina_official)

